



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/42/PV.86
10 décembre 1987

FRANCAIS

UN LIBRARY

Quarante-deuxième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 86e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 1er décembre 1987, à 10 heures

Président : M. FLORIN (République démocratique allemande)
puis : M. OULD BOYE (Mauritanie)
(Vice-Président)

La situation au Moyen-Orient : rapports du Secrétaire général [39]

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 25.

POINT 39 DE L'ORDRE DU JOUR

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT : RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL (A/42/277, A/42/465 et Add.1, A/42/714)

Le PRESIDENT (interprétation du russe) : Je propose de clore la liste des orateurs sur ce point de l'ordre du jour cet après-midi, à 16 heures.

Il en est ainsi décidé.

J'engage donc les représentants qui souhaitent participer au débat à se faire inscrire dès que possible.

M. SALAH (Jordanie) (interprétation de l'arabe) : Il y a quelques jours, j'ai pris la parole à l'Assemblée générale sur la question de Palestine qui est au coeur du conflit arabo-israélien dont discute l'Assemblée aujourd'hui. Dans ma brève déclaration j'ai rappelé les points fondamentaux de cette question afin de faciliter nos efforts communs, actuels ou futurs, en vue de parvenir à une solution juste, globale et durable du conflit arabo-israélien.

J'ai expliqué dans ma déclaration que le trait le plus saillant de la question palestinienne est le refus d'Israël de reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien, ce qui contribue non seulement à accroître les souffrances des Palestiniens mais également à aggraver le conflit arabo-israélien.

La politique menée par Israël à l'égard de la question palestinienne engendre la poursuite de la tension au Moyen-Orient et contribue pour une large part au conflit arabo-israélien. Les dirigeants israéliens insistent sur le fait qu'il n'y a pas de question palestinienne mais qu'il s'agit plutôt d'un conflit arabo-israélien, provoqué par le désir des Etats arabes de détruire Israël. Ces dirigeants ont pour objectif d'interpréter de façon erronée le soutien des peuples arabes aux droits politiques des Palestiniens ainsi que la politique officielle des Etats arabes qui vise à détruire Israël.

Israël s'est efforcé d'exploiter cette fausse allégation, non seulement pour nier les droits légitimes des Palestiniens et pour détourner l'attention de la question palestinienne, mais également pour tenter de modifier le statut territorial dans la région en essayant de résoudre la question palestinienne en dehors des limites géographiques de la Palestine.

M. Salah (Jordanie)

La politique israélienne s'est concrétisée par de nombreuses manifestations, dont la plus importante est l'expansion, l'occupation, l'annexion illégitime du territoire arabe, l'exploitation et l'intensification des conflits qui existent au sein du monde arabe, et l'exploitation d'autres contradictions régionales, notamment celles qui règnent entre certains pays arabes et d'autres pays de la région.

M. Salah (Jordanie)

Bien que 20 années se soient écoulées depuis l'agression israélienne de 1967 contre l'Egypte, la Jordanie et la Syrie, les séquelles de cette agression continuent de se faire sentir. Israël a annexé le Golan syrien, en plus de son annexion de la Jérusalem arabe. Il continue d'occuper la Rive occidentale et Gaza et gouverne illégalement et inhumainement environ un million et demi d'Arabes. Quant à la politique destructrice d'Israël au Liban, elle est bien connue de tous. En 1978, les forces israéliennes ont occupé une grande partie du Sud-Liban, dont elles se sont retirées par la suite. En 1982, Israël est revenu pour occuper environ la moitié du territoire du Liban, y compris la capitale, Beyrouth, qui a été utilisée par Israël pour expérimenter les produits de son industrie d'armement et de son arsenal militaire. Outre la destruction militaire du Liban et l'occupation d'une partie de son territoire, Israël intervient de façon flagrante dans les affaires intérieures du Liban en vue d'attiser les discordes entre Libanais et de perpétuer les combats entre factions.

La violation de la souveraineté du Liban et de l'intégrité territoriale de ce pays, et la menace à son indépendance sont inacceptables. Il ne faut pas que cela puisse devenir un fait accompli. Nous voyons dans la tragédie du Liban non seulement un témoignage du rôle destructeur et négatif d'Israël dans la région, mais également un indice de l'incapacité de notre organisation internationale à remédier à la situation au Moyen-Orient et à restaurer un cours normal des choses.

Le rôle d'Israël dans le conflit Iran-Iraq continue de se révéler. La part cachée du rôle d'Israël est encore plus grave que la part que l'on en connaît. Je n'ai pas besoin de m'étendre là-dessus. Je voudrais simplement rappeler que les tentatives faites par Israël pour aggraver et exploiter ce conflit montrent que la politique d'Israël ne prospère que grâce aux guerres et aux tensions, et qu'elle est dénuée de toute base éthique. Nous sommes tous conscients de l'ampleur des destructions et des souffrances humaines infligées aux peuples iranien et iraquien ainsi que de la menace que cette guerre fait peser sur la paix et la sécurité internationales. Malgré cela, Israël n'hésite pas à attiser les flammes de la guerre et à s'en réjouir. Fondé sur l'expansion et l'agression, Israël persiste à faire de ces éléments les caractéristiques de la région du Moyen-Orient. Cet état de choses demeure dans la droite ligne de la philosophie israélienne fondée sur la force et l'expansion.

Alors que l'option au Moyen-Orient est la compréhension, la modération et la coexistence pacifique ou l'expansion, l'hégémonie et la violence, Israël choisit

M. Salah (Jordanie)

toujours la deuxième solution. Il n'a pas suffi à Israël d'exploiter l'infrastructure du Moyen-Orient pour perpétuer son agression. Il est même allé plus loin en exploitant les rivalités entre les deux superpuissances et leur rôle dans la région, afin de réaliser son plan. Il a exploité la guerre froide, qui a caractérisé les rapports entre les deux superpuissances à une certaine période, pour renforcer son importance stratégique dans la région et notamment ses relations privilégiées avec l'une des deux superpuissances, afin de faire obstacle aux efforts de paix dans la région.

Israël s'efforce maintenant d'exploiter la détente internationale afin de consacrer son occupation des territoires arabes en faisant venir davantage d'immigrants juifs pour briser son isolement international. Ce faisant, Israël a été encouragé dans ses objectifs stratégiques internationaux au Moyen-Orient par les superpuissances aux dépens des intérêts et des droits des pays de la région, ce qui lui a permis de poursuivre sa politique d'agression et de réaliser ses objectifs expansionnistes avec la bénédiction de l'une des superpuissances. Cela s'est accompagné de l'incapacité de notre organisation à agir de façon efficace pour améliorer la situation. Il en a résulté une impasse politique et militaire dans la région, qu'Israël essaie d'exploiter pour perpétuer le statu quo. Certains pensent à tort que la persistance de sa supériorité militaire donne à Israël un sentiment de sécurité qui pourrait l'amener à faire des concessions, et que par ailleurs elle amènera les Arabes à se soumettre et accepter le fait accompli. De tels calculs se sont révélés faux. La supériorité d'Israël a conduit à une nouvelle expansion et à une nouvelle intransigeance. Elle incite les Arabes à défendre fermement leurs droits et leur dignité. Cela s'est accompagné également de manifestations d'extrémisme et de violence dans la région, qui ont diminué le rôle des forces et des partis modérés qui croient à la coexistence pacifique. Cette situation a également abouti aux pratiques inhumaines et illégales d'Israël dans les territoires occupés et encore accru les tensions et les frustrations.

La politique régionale d'Israël a engendré un cycle de violence et de désespoir plus grand. Face à cet état de choses lourd de dangers, la Jordanie fait de son mieux pour maintenir la flamme de l'espoir parmi les forces modérées qui sont fidèles à la coexistence et au consensus. Avec d'autres Etats arabes, nous avons continué à réaffirmer en tant que priorité le principe d'une solution politique au problème du Moyen-Orient. Cet attachement a été exprimé au sommet arabe tenu à Fès en 1982. Nous avons continué d'essayer de développer le consensus

M. Salah (Jordanie)

régional et international quant aux méthodes et au fond d'une solution politique du conflit. Nous essayons de jeter les bases d'une action modérée qui tiennent compte des droits nationaux des Palestiniens et des principes de justice et de légitimité internationale dans les territoires occupés.

Partant de là, nous avons appuyé toutes les forces et parties qui croient aux méthodes de la paix et qui appuient les droits arabes inaliénables. S'il y a un consensus sur le fait que la mise en oeuvre globale des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, ainsi que le demande la communauté internationale, constitue un cadre acceptable pour un règlement pacifique, et la Conférence internationale qui a été proposée par le Conseil dans ces deux résolutions, et réaffirmée par la suite dans d'autres résolutions constituerait un cadre acceptable et approprié de règlement. Le Secrétaire général des Nations Unies a indiqué l'importance de ces deux résolutions dans son précieux rapport annuel sur l'activité de l'Organisation cette année (A/42/1).

M. Salah (Jordanie)

Je tiens à lui exprimer nos profonds remerciements pour les efforts constructifs qu'il fait à cet égard.

Même si Israël refuse toujours la convocation d'une conférence internationale, la communauté internationale insiste pour que pareille conférence ait lieu. Si Israël refuse cette conférence, c'est parce que son objectif est l'expansion, la domination et l'annexion de territoires. Quant à l'insistance de la communauté internationale, elle est dictée par son désir de voir régner la justice, le droit et la paix, mais aussi par des raisons d'ordre pratique, moral et politique.

Leur justification repose sur des vérités premières, sur celle-ci pour commencer : la question de Palestine, dans son essence et dans son évolution, est un problème international. Les Nations Unies, et avant elles la Société des nations, sont pour beaucoup dans l'apparition de ce problème et dans son évolution. Les grandes puissances ont elles aussi joué un rôle non négligeable et point n'est besoin pour moi d'en dire plus. Chacun dans cette salle connaît les multiples dimensions de ce problème qui se pose depuis la création de l'Organisation internationale.

La situation internationale, caractérisée par la rivalité entre les superpuissances et la guerre froide, a bien sûr influencé la situation au Moyen-Orient. Comme je l'ai dit, Israël a réussi à exploiter cette rivalité dans son propre intérêt et à se servir de son influence auprès de l'une des deux superpuissances pour nouer des relations stratégiques particulières au détriment de la paix, de la compréhension et de la coexistence pacifique au Moyen-Orient.

Israël a continué à jouer son rôle fondé sur l'hégémonie et la supériorité militaire dans la région de façon à extorquer des concessions politiques des pays de la région et d'autres pays encore pour sortir de l'isolement international et attirer de nouveaux immigrants sans qu'Israël fasse la moindre concession en faveur de la paix.

En dépit de tous les efforts, comme l'initiative de Sa Majesté le roi Fahd en 1981, l'initiative du Président Reagan, le Programme de Fès de 1982, l'initiative de M. Brezhnev en 1984, l'Accord jordano-palestinien de 1985, le rôle constructif joué par les Européens et les activités du Secrétaire général des Nations Unies, l'option politique s'est avérée vaine.

Tous les efforts politiques se sont heurtés à l'intransigeance et au refus d'Israël qui a tenté d'exploiter le découragement des Palestiniens, renforçant ainsi la résistance à l'occupation. Israël porte la responsabilité de cette

M. Salah (Jordani)

situation qu'il continue d'exploiter au fur et à mesure qu'elle se détériore pour éviter d'avoir à faire la moindre concession.

Devant cet état de choses, la Jordanie essaie de créer les conditions politiques propices à la paix. Alors qu'Israël persiste dans sa politique d'expansion et sème la discorde dans la région, nous nous efforçons de promouvoir une solution pacifique. Nous essayons, avec nos frères arabes, de faire admettre le principe d'un règlement juste et durable au Moyen-Orient, conformément aux décisions pertinentes des Nations Unies.

Aujourd'hui, il y a unanimité régionale et internationale à ce sujet en dépit des mesures dilatoires et de l'intransigeance d'Israël. Il y a consensus régional quant au fait qu'une conférence internationale est le cadre approprié pour le règlement du conflit arabo-israélien et quant à la nécessité d'y voir participer toutes les parties intéressées sur un pied d'égalité, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en plus des membres permanents du Conseil de sécurité.

Israël est la seule exception à ce consensus. Alors qu'une superpuissance hésite devant la convocation d'une telle conférence, l'unanimité arabe n'a pas manqué de se manifester, la dernière fois lors du Sommet extraordinaire d'Amman réuni du 8 au 11 novembre 1987.

Aussi, nous en appelons à tous, et en particulier aux pays et aux parties qui ont une influence, pour qu'ils continuent à appuyer cette orientation et à faire pression sur Israël afin qu'il se range au consensus international exigeant une paix globale et juste avant qu'il ne soit trop tard.

J'affirme à nouveau à l'Assemblée générale que sans cela, nous ne devons pas nous attendre à la perpétuation du fait accompli et des conditions dictées par Israël, mais bien plutôt à une recrudescence de la violence et des tensions aux conséquences ne se limitant pas à la seule région du Moyen-Orient.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne la parole au représentant du Danemark qui va parler au nom des Etats membres de la Communauté européenne.

M. BIERRING (Danemark) (interprétation de l'anglais) : Les Douze demeurent vivement préoccupés par la situation très grave qui règne au Moyen-Orient et ont, à plusieurs occasions au cours de l'année écoulée, exprimé cette préoccupation dans des déclarations sur le conflit arabo-israélien, le conflit entre l'Iran et l'Iraq et la situation au Liban. Les liens politiques,

M. Bierring

historiques, économiques et culturels qui unissent l'Europe et le Moyen-Orient sont profondément enracinés. Les Douze sont gravement préoccupés par les souffrances que continuent d'endurer les populations civiles au Moyen-Orient du fait des tensions et de l'affrontement armé dans la région. Si les problèmes du Moyen-Orient sont complexes et lourds de conséquences pour la région elle-même, ils ont aussi de graves répercussions sur la paix et la stabilité internationales et affectent aussi directement les Etats membres de la communauté européenne.

Depuis longtemps les Douze insistent sur la nécessité de trouver des solutions négociées à ces problèmes. L'objectif doit être de promouvoir dans la région une paix juste, globale et durable, de bonnes relations entre voisins et le développement économique, social et culturel trop longtemps négligé.

Dans notre déclaration à l'occasion du débat sur la question de Palestine il y a quelques jours, nous avons réaffirmé qu'une solution globale, juste et durable au conflit arabo-israélien devait se fonder sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité de même que sur les deux principes fondamentaux suivants : le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, d'exister à l'intérieur de frontières sûres; et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, avec tout ce que cela sous-entend. Ces principes doivent être respectés par toutes les parties intéressées, y compris le peuple palestinien et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui devront prendre part aux négociations. Le règlement du conflit doit se fonder sur un accommodement général, juste et durable entre Israël et le peuple palestinien, afin que ceux-ci puissent coexister dans la paix et la sécurité.

La solution du différend arabo-israélien doit se fonder sur les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et dans le droit international : le non-recours à la force et l'inadmissibilité de l'acquisition de territoire par la force.

Cela implique qu'Israël doit mettre fin à l'occupation territoriale qu'il poursuit depuis le conflit de 1967. De plus, en attendant de se retirer, Israël doit, conformément aux dispositions de la Convention de La Haye de 1904 et de la quatrième Convention de Genève de 1949, s'acquitter de ses obligations en tant que puissance d'occupation et lever toute restriction imposée aux activités politiques et économiques. Les droits de l'homme et les conditions de vie des habitants des territoires occupés restent une source de préoccupation constante pour les Douze qui continuent à contribuer au développement économique et social de ces territoires.

Dans leur déclaration du 14 septembre 1987, les Douze ont réitéré leur appel à Israël pour qu'il mette fin à sa politique illégale de colonies de peuplement. Non seulement cette politique est illégale, mais encore elle entrave le processus de paix en raison des tensions qu'elle crée dans les territoires occupés. A cet égard, les Douze tiennent à réaffirmer que la politique d'Israël à Jérusalem-Est et dans les hauteurs du Golan est contraire au droit international, et que, partant, toutes les mesures prises dans le cadre de cette politique doivent être considérées comme nulles et non avenues.

Les Douze souhaitent ardemment que des progrès soient accomplis vers un règlement pacifique au Moyen-Orient et sont disposés à appuyer toute initiative de paix susceptible d'assurer la coopération de toutes les parties. Au cours de l'année écoulée, une attention accrue a été accordée à l'idée d'une conférence internationale de la paix qui se tiendrait sous les auspices des Nations Unies. Malheureusement, une percée définitive dans ce domaine ne semble pas être à portée de la main. Néanmoins, les Douze continuent à appuyer cette démarche et restent en contact étroit avec les parties intéressées. Nous ferons tout notre possible pour les encourager à rapprocher leurs positions respectives de façon à ce qu'une conférence internationale puisse se tenir.

Nous avons pris note de l'observation formulée par le Secrétaire général dans son rapport sur la situation au Moyen-Orient, en date du 13 novembre 1987, selon laquelle bien que l'écart qui sépare les parties reste important il peut pourtant être comblé puisqu'il reflète des divergences entre des parties qui acceptent le principe selon lequel une conférence internationale serait la seule façon concrète de parvenir à un règlement global du conflit. Les Douze appuient pleinement le Secrétaire général dans les efforts qu'il déploie pour trouver le moyen de combler cet écart entre les parties et conviennent avec lui de la nécessité de consolider les fondements qui existent déjà.

M. Bierring

Dans leur déclaration du 23 février 1987, les Douze ont présenté très clairement leur point de vue sur une conférence à laquelle participeraient toutes les parties intéressées, ainsi que toute autre partie susceptible d'apporter une contribution directe et positive au rétablissement et au maintien de la paix et au développement économique et social de la région. Pour leur part, les Douze seraient disposés à jouer leur rôle dans une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient. Une telle conférence constituerait un cadre approprié pour les négociations nécessaires entre les parties directement intéressées et représente à l'heure actuelle la seule formule susceptible de faire progresser le processus de paix. Les Douze expriment l'espoir que les conditions permettant la tenue d'une conférence internationale de la paix pourront être créées rapidement sur la base d'un accord entre les parties.

Les Douze se félicitent du fait que l'idée d'une telle conférence a obtenu un ferme appui à la réunion au sommet des pays arabes à Amman où, sous la conduite très compétente de Sa Majesté le Roi Hussein de Jordanie, d'importants efforts ont été faits pour adopter des positions communes et pour encourager l'unité du monde arabe.

La guerre dévastatrice entre l'Iran et l'Iraq, qui dure déjà depuis huit ans, inquiète profondément les Douze. Les combats ont déjà duré plus longtemps que l'une ou l'autre des deux guerres mondiales et ont causé des pertes incalculables en vies humaines. On estime que plus d'un million de personnes ont été tuées ou blessées. Ce conflit horrible est caractérisé par certains des pires aspects des conflits passés, tels que le bombardement d'objectifs civils et l'utilisation d'armes chimiques. Des villes entières ont été détruites et l'infrastructure économique des deux pays a été ravagée. Et ce qui est plus grave encore, toute une génération de jeunes ont donné leur vie dans une guerre qui n'aurait jamais dû commencer et qu'on n'aurait jamais dû laisser se poursuivre.

Ce conflit représente une menace de plus en plus grave à la sécurité dans la région et au-delà, ainsi qu'à la liberté de la navigation dans le Golfe. Les tensions dans le Golfe menacent les intérêts de bien des nations et les attaques contre des navires, dont les nôtres, en violation du droit international en vigueur, nous préoccupent gravement. Les Douze attachent une grande importance à la liberté de la navigation et au commerce dans les eaux internationales et prient instamment les deux parties de respecter le droit et les conventions internationales pertinentes.

Il est en effet indispensable que les deux parties respectent tous les instruments juridiques internationaux pertinents, y compris les quatre Conventions de Genève de 1949 et le Protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation d'armes chimiques. Les Douze ont été profondément troublés par les conclusions unanimes auxquelles sont parvenus les experts envoyés dans la région par le Secrétaire général au début de l'année. Selon leur rapport, les forces irakiennes ont utilisé à nouveau des armes chimiques contre les troupes iraniennes. De plus, les experts ont établi que les troupes irakiennes avaient subi des pertes en raison de l'utilisation de ce type d'arme et que la population civile iranienne avait été la cible d'attaques avec des armes chimiques. Les Douze condamnent vigoureusement ces violations flagrantes du Protocole de Genève de 1925.

Les Douze déplorent également les attaques fréquentes contre les objectifs civils et en appellent aux parties pour qu'elles s'abstiennent sans plus tarder de tels actes. Ils se déclarent en particulier très préoccupés par la possibilité de voir reprendre les opérations militaires sur une grande échelle.

Depuis le dernier débat sur cette question, le Conseil de sécurité a intensifié ses efforts pour mettre fin rapidement et pacifiquement à ce conflit. En adoptant, en juillet, la résolution 598 (1987), le Conseil a fait un effort historique pour établir un cadre équilibré pour un règlement complet, juste, honorable et durable à ce conflit.

Les Douze sont convaincus qu'une solution pacifique et globale peut être trouvée dans le cadre des Nations Unies. Ils réaffirment leur plein appui à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et exigent une fois de plus sa mise en oeuvre rapide et complète. A ce stade critique, ils lancent une fois de plus un appel en faveur de la prompte mise en oeuvre de la résolution et du respect immédiat d'un cessez-le-feu sur terre, en mer et dans les airs, et réaffirment leur volonté d'appuyer pleinement les efforts déployés par le Secrétaire général des Nations Unies en vue d'une solution pacifique et de la mise en oeuvre intégrale de la résolution 598 (1987).

La situation au Liban est une autre source de tension au Moyen-Orient qui préoccupe gravement les Douze depuis de nombreuses années. Une aggravation du cycle de la violence ne peut qu'aboutir à une nouvelle détérioration de la situation. Qu'il s'agisse d'actes de résistance contre l'occupation étrangère, de contre-mesures des forces israéliennes et de leurs associés ou de bombardements transfrontière, des civils innocents se trouveront toujours parmi les victimes.

M. Bierring

Cette année, nous avons été témoins d'une très grave situation à l'intérieur et autour de certains camps palestiniens au Liban ainsi que d'une violence persistante, de nouvelles prises d'otages et d'une recrudescence des assassinats au Sud-Liban. Une fois de plus, nous nous déclarons gravement inquiets du sort de tous les otages retenus au Liban et lançons pour des raisons humanitaires un appel vigoureux en faveur de leur prompt libération.

Les Douze formulent l'espoir que toutes les parties intéressées feront preuve de modération, afin que le dialogue politique puisse reprendre en vue d'une réconciliation nationale fondée sur le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Liban. Cela exige également le retrait total d'Israël du Liban. La prétendue zone de sécurité ainsi que la présence permanente de forces israéliennes au Sud-Liban, incompatibles avec les résolutions du Conseil de sécurité, ne peuvent que faire obstacle à la restauration de la stabilité dans la région.

Compte tenu de toutes ces considérations, les Douze appuient fermement la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et demandent instamment qu'on lui permette de s'acquitter de son mandat dans les meilleures conditions possibles quant à la sécurité de ses contingents, dont trois appartiennent aux Douze. Nous réaffirmons l'obligation de tous les Etats Membres de verser leurs contributions mises en recouvrement destinées aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies et exprimons l'espoir qu'on trouvera rapidement une solution aux graves difficultés financières de la FINUL. Nous en appelons à toutes les parties pour qu'elles coopèrent aux efforts que déploie la Force pour s'acquitter de son mandat et de sa tâche : maintenir des conditions de stabilité et protéger la population civile dans la région où elle opère.

Les Douze suivent l'évolution des événements dans toutes les zones de conflit au Moyen-Orient avec une grande attention et une profonde inquiétude. Dans presque tous les domaines, ils entretiennent des liens étroits avec la région et ses peuples. La paix au Moyen-Orient revêt une importance vitale pour la région elle-même, pour l'Europe, voire pour la paix et la sécurité mondiales. Les Douze restent attachés à la recherche d'un règlement pacifique du conflit arabo-israélien, du conflit irano-iraquien et de celui du Liban, et poursuivront leurs efforts en vue de contribuer à toutes initiatives de paix réalistes et raisonnables.

M. BADAWI (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Depuis que l'Assemblée générale a examiné cette question, au mois de novembre 1986, la région du Moyen-Orient a été le théâtre de nombreux événements, dont certains devaient donner une nouvelle impulsion aux efforts faits pour parvenir à un règlement négocié du conflit arabo-israélien, qui mettrait un terme à la situation préoccupante qui affecte le Moyen-Orient depuis 40 ans. Ce règlement fraierait la voie à une solution juste et globale de la question de Palestine, qui est au coeur du conflit du Moyen-Orient, et restaurerait les droits légitimes du peuple palestinien, dont le plus important est le droit à l'autodétermination.

Sur un autre plan, certains de ces événements, dont nous allons parler, ont eu de graves conséquences en raison de l'intensification des tensions dans cette région historiquement névralgique. Il s'agit entre autres de la détérioration persistante de la situation dans le Golfe du fait de l'échec des efforts destinés à mettre un terme au conflit irano-iraquien, à laquelle s'ajoute le risque de voir ce conflit s'étendre pour englober d'autres parties de la région, qui ne sont responsables ni de l'éruption, ni de la poursuite de la guerre.

Le conflit armé sur le flanc oriental de la région s'est déclenché alors que se poursuivait l'affrontement sur le front arabo-israélien et en l'absence de négociations et de dialogue sérieux. Ces faits mettent en relief les risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales et imposent aux pays épris de paix l'obligation de s'efforcer, rapidement et efficacement, d'empêcher que la situation ne se dégrade et de donner au cours des événements une nouvelle direction qui conduirait à la fin de la guerre et de l'affrontement et à la préservation des énergies et des ressources. Toutes mesures prises dans cette nouvelle direction conduiraient à la restauration des droits usurpés et permettraient à tous les peuples de la région de jouir de la stabilité et de la sécurité. Ils pourraient ainsi se consacrer à la reconstruction de leurs sociétés et réaliser leurs objectifs de développement socio-économique dans le cadre de systèmes politiques pleinement démocratiques jouissant d'un plein appui populaire.

Face aux problèmes de cette région, au coeur de laquelle se situe l'Egypte, mon pays a toujours fondé son action sur une politique étrangère équilibrée, étroitement liée à ses objectifs nationaux suprêmes et à ses intérêts stratégiques et consacrée à la défense de tout le territoire de la patrie arabe et du droit des peuples arabes à réaliser la paix et la stabilité, à l'abri des menaces des forces régionales ou extérieures. L'Egypte a donc déployé des efforts pour qu'il soit

M. Badawi (Egypte)

trouvé une solution au problème palestinien et qu'il soit mis fin au conflit arabo-israélien. Dans le cadre de ces efforts, nous avons fait des démarches de paix auprès des deux parties au conflit. L'Egypte n'a cessé de préconiser l'amorce de négociations en vue d'un règlement, d'indiquer la voie à suivre, de poser des jalons et d'encourager les parties au conflit à agir et à poser les fondements sur lesquels doit reposer le règlement.

Mon pays a été encouragé dans ces efforts par sa longue expérience des négociations et les résultats fructueux obtenus grâce aux initiatives historiques de l'Egypte, depuis son acceptation de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, qui, de l'avis de la communauté internationale, est la base appropriée de tout règlement politique du conflit arabo-israélien, jusqu'aux tentatives et démarches bien réfléchies entreprises par l'Egypte dans les années 70 - avant, pendant et après le conflit armé d'octobre 1973. Tous ces efforts ont abouti à la démarche de novembre 1977, qui a donné une forte impulsion aux efforts de paix et conduit à des changements importants dans la façon d'aborder le conflit - changements dont on ne saurait nier l'existence, ni l'influence ni les conséquences.

M. Badawi (Egypt)

Aujourd'hui la partie arabe est plus que jamais prête à participer à un règlement politique pacifique du conflit par des négociations dans le cadre de la Conférence internationale de la paix. Cette position a été réitérée récemment au Sommet d'Amman. Il y a eu aussi du côté israélien des transformations et des changements. L'Egypte encourage de tels rajustements en espérant qu'ils inciteront Israël à oeuvrer dans la voie de la paix.

Le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation au Moyen-Orient, publié le 13 novembre dernier, reflète clairement, d'une part, les progrès accomplis, et d'autre part, le sentiment de frustration chez tous ceux qui souhaitent sincèrement déployer des efforts vers un règlement. Il est aussi utile de noter que le rapport définit clairement les éléments sur lesquels nous devrions nous concentrer pour que tout le processus aboutisse à la négociation. Le rapport indique que ces consultations tenues par le Secrétaire général :

"ont également confirmé qu'il existe un appui très large, mais pas encore unanime, à la notion qu'une conférence internationale sous l'égide des Nations Unies est le meilleur moyen de négocier une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Néanmoins, les divergences de vues entre les parties demeurent considérables. Certaines, déjà bien connues, concernent les aspects de procédure d'une telle conférence. Bien que ces divergences soient difficiles à supprimer, je n'y vois pas un obstacle insurmontable, puisqu'il s'agit de divergences entre des parties qui acceptent le principe qu'une conférence internationale est la seule façon pratique d'arriver à un règlement global du conflit. ... L'obstacle majeur à l'heure actuelle est ... le fait que le Gouvernement israélien ne parvient pas dans son ensemble à accepter le principe d'une conférence internationale..." A/42/714, par. 25 et 33).

Le rapport du Secrétaire général et les dangers qui menacent le Moyen-Orient si les efforts pour une solution pacifique sont interrompus ont amené l'Egypte à encourager les efforts de paix et pour rallier un plus grand nombre de pays à coopérer à la réalisation de cet objectif.

Il n'est pas douteux que la partie israélienne doit confirmer, par l'adoption d'une série de mesures, ses souhaits véritables de renoncer à la notion d'expansion aux dépens des autres et qu'elle doit accepter le principe de coexistence pacifique dans la sécurité, la stabilité et dans les relations de bon voisinage avec tous les

M. Badawi (Egypte)

peuples du Moyen-Orient. Il est demandé aujourd'hui à Israël de tendre la main aux Palestiniens de la Rive occidentale, de Gaza ou d'ailleurs, pour créer la confiance et dissiper les doutes. Il est donc souhaitable qu'Israël se concentre à affronter, en premier lieu, les forces qui prônent la politique de colonisation des territoires arabes occupés que ce soit la Rive occidentale, Gaza ou les hauteurs syriennes du Golan. Il faut qu'Israël reconnaisse aussi la réalité de la situation palestinienne et arabe après deux décennies de lutte pour la restauration des droits légitimes du peuple palestinien, que celui-ci a des représentants légitimes qui font l'unanimité auprès des populations des territoires occupés. Dans le doute, la voie démocratique devrait être le facteur décisif. Il faut organiser des élections dans les territoires palestiniens pour que soient connus les représentants du peuple qui participeraient avec les autres parties aux efforts d'un règlement.

Quatre décennies se sont écoulées depuis que l'Organisation des Nations Unies a examiné pour la première fois la triste situation qui règne au Moyen-Orient. Il est grand temps pour tous de s'efforcer avec vigueur et avec volonté à restaurer la paix et la stabilité. Nos espoirs et prévisions nous permettront de continuer de faire tout notre possible pour atteindre ces objectifs au cours de l'année à venir.

Toutefois nous savons que cette question ne se limite pas aux territoires arabes occupés de la Rive occidentale, de Gaza, des hauteurs du Golan et de la Jérusalem arabe. Elle englobe également le territoire libanais du Sud-Liban encore sous contrôle israélien. Le peuple libanais a souffert et continue de souffrir depuis 10 ans des effets d'une violente guerre civile au cours de laquelle de nombreuses forces extérieures sont intervenues et ont attisé les flammes de l'affrontement entre les diverses communautés libanaises et ont conduit à une plus grande division de ce peuple arabe d'une culture et d'une civilisation anciennes, d'une grande volonté et d'une féconde créativité. Il est temps que toutes les influences extérieures se retirent du Liban. Telle était le point de vue de l'Egypte du début des événements en 1975, et la position de mon pays n'a pas changé. Comme l'a dit mon président : "la solution efficace au problème libanais passe par la libération du Liban et par la suppression de la contrainte et de toute ingérence extérieure, permettant ainsi à son peuple d'arriver à une formule acceptable pour l'organisation d'une vie politique dans ce pays ami".

L'Egypte a une vision de son rôle arabe, une vision qui l'inspire dans sa politique du Moyen-Orient, une politique dans laquelle le monde arabe occupe une

M. Badawi (Egypte)

place de choix. Consciente de son rôle historique et de son grand héritage culturel, l'Egypte reconnaît que sa puissance culturelle, économique et politique doit servir à la protection de la sécurité nationale de la nation arabe.

Comme l'a déclaré le Président Mohammed Hosni Mubarak, en Egypte, le 12 octobre dernier, devant l'Assemblée du peuple, mon pays s'efforce de consolider la position arabe par la coopération avec la nation arabe fondée sur certains facteurs qui sont :

"Premièrement, arriver à une compréhension mutuelle au sein des pays arabes sur les objectifs nationaux essentiels, en particulier sur la façon de nations arabes de maintenir la sécurité et affronter les dangers sur cette voie;

Deuxièmement maintenir l'indépendance du monde arabe et ses libertés de décision, consolider la solidarité entre les Etats arabes et parvenir à un règlement pacifique de leurs différends;

Troisièmement, chaque Etat arabe se doit de respecter les instruments fondamentaux qui régissent les actions arabes, notamment la Ligue des Etats arabes et le Traité de défense commune;

M. Badawi (Egypte)

Quatrièmement, le respect par tous les Etats arabes des principes du respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires d'autres Etats;

Cinquièmement, l'élaboration par les Etats arabes d'une base qui régirait les rapports entre eux et les Etats non arabes de la région.

L'Egypte pense que cette base devrait être exempte de racisme et de discrimination raciale et rejeter toute revendication d'expansion territoriale, d'hégémonie, de domination et de théories de suprématie."

Dans cet esprit, l'Egypte continue de demander la cessation immédiate de la guerre Iran-Iraq et la mise en oeuvre de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité du 20 juillet 1987. Depuis le déclenchement de cette guerre, mon pays s'y est opposé. Aujourd'hui, tout en condamnant le refus persistant de l'une des parties de mettre fin à cette guerre dans les conditions approuvées à l'unanimité par la communauté internationale et telles qu'énoncées dans la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, mon pays tient à signaler les dangers inhérents à une expansion éventuelle de la guerre ou à une escalade des actes d'agression commis contre des territoires arabes, que ce soit le Koweït ou d'autres Etats arabes frères du Golfe. L'Egypte demande à toutes les puissances qui appuient les droits des peuples musulmans à jouir de la paix, de la stabilité et du développement de tout faire pour mettre fin à cette guerre insensée qui grève les ressources et sème la division. Tout en déplorant ce conflit armé entre frères musulmans, l'Egypte prie le Tout-Puissant pour que l'histoire ne décrive pas cette ère et ces événements comme la période qui a porté un coup fatal au développement des sociétés musulmanes.

L'Egypte estime que la coopération régionale et internationale est la pierre angulaire de l'entente entre les peuples et les pays. A cet égard, mon pays a toujours demandé une entente et une coopération accrues entre les pays non alignés du bassin méditerranéen, dont beaucoup se trouvent également au Moyen-Orient. Ces efforts ont donné de bons résultats jusqu'à présent et nous espérons que d'autres résultats positifs seront obtenus très prochainement.

Tout en suivant de près l'évolution encourageante de la situation sur le continent européen et ses effets sur le bassin méditerranéen, l'Egypte espère qu'une coopération accrue dans les domaines culturel, économique et social sera établie entre les pays méditerranéens non alignés d'une part et les pays européens d'autre part. Elle espère également qu'une contribution européenne accrue

M. Badawi (Egypte)

permettra la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. L'Egypte est pleinement convaincue qu'il ne suffit pas que l'Europe ou la partie nord de la Méditerranée soit témoin de l'élimination de tous les missiles nucléaires à courte ou à moyenne portée. Il faut également s'opposer résolument à toute tentative faite par l'une des parties au Moyen-Orient pour introduire par quelque moyen que ce soit des armes nucléaires dans les arsenaux de l'une ou l'autre partie. L'Egypte est persuadée que le règlement définitif, juste et global des problèmes du Moyen-Orient comprendra également la question de l'interdiction de l'introduction dans la région, de la fabrication ou de l'accumulation d'armes nucléaires ou de leurs vecteurs.

Une fois encore, mon pays maintient qu'il est indispensable de donner à tous les peuples du Moyen-Orient la possibilité de vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité. L'Egypte continuera d'oeuvrer activement et sincèrement à la réalisation de cet objectif.

M. SIDDIKY (Bangladesh) (interprétation de l'anglais) : Depuis 40 ans, l'Organisation des Nations Unies ne cesse de débattre des problèmes causés par la situation au Moyen-Orient. Aujourd'hui encore, cette région ressemble à un volcan éteint, où se produisent de temps à autre des événements qui nous prouvent que cette situation est dangereuse. A tout moment, une explosion peut s'y produire, qui anéantirait le monde et notre civilisation.

Il est donc tout naturel que nous cherchions à trouver l'essence, le coeur d'un problème si crucial. Assurément, c'est la question de Palestine : l'histoire tragique et pathétique d'une diaspora, dont les victimes errent de par le monde depuis 40 an et luttent pour créer une patrie sur une terre qui, juridiquement et historiquement, leur appartient.

Alors que pour nous, dans cette salle, le point de départ de cette histoire devrait être le 14 février 1947, date à laquelle la question de Palestine a été pour la première fois soumise à l'Assemblée générale, il me semble que nous devrions revenir en arrière de trois décennies de plus pour retracer l'historique de cette épopée tragique de terreur, de larmes et de torture. La fatidique Déclaration Balfour de novembre 1917, déjà assez catastrophique en soi, comportait d'autres ambiguïtés, puisqu'elle laissait supposer que les Arabes palestiniens étaient une minorité. Ce mythe a contribué à la création d'un Etat étranger sur leur sol. C'est ainsi que, dans une lettre personnelle à un particulier, la lettre adressée par Lord Balfour à Lord Rothschild, qui ne représentait aucune communauté

M. Siddiky (Bangladesh)

juridiquement reconnue, est à l'origine d'un différend qui oppose depuis lors des Etats et des nations.

Au fil des années, cette entité transplantée au milieu d'Arabes palestiniens a acquis force et puissance, et a cherché à accroître sa sécurité par l'expansion. Ses vues irrédentistes sur ses voisins sont rapidement devenues évidentes et ont été réalisées au moyen de manoeuvres machiavéliques qui ont choqué et alarmé les peuples épris de paix dans le monde entier. Israël est bien plus grand aujourd'hui que lorsqu'il a été créé, non seulement parce qu'il a étendu son contrôle illégal sur la Palestine, mais également parce qu'il a occupé et annexé le territoire de ses voisins. Il commet impunément des agressions contre des Etats arabes. A maintes reprises, les résolutions de cette organisation ont instamment demandé à l'agresseur de faire preuve de modération, mais en vain. Malheureusement, grâce à une aide militaire, matérielle et autre de l'extérieur, il poursuit ses politiques et pratiques d'agression et d'expansion de la manière suivante :

Premièrement, en occupant illégalement un territoire sur lequel il n'a aucun droit; deuxièmement, en foulant aux pieds les droits de l'homme des peuples arabe et palestinien dans les territoires occupés; troisièmement, en établissant, au mépris des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, des colonies de peuplement dans les régions occupées et en violant des lieux saints; et enfin, en lançant des attaques contre des pays voisins et des réfugiés palestiniens innocents et sans foyer qui vivent dans des camps au Liban.

M. Siddiky (Bangladesh)

Ces actes ont tissé une toile enchevêtrée de violence et d'anarchie qui est aujourd'hui l'élément prédominant au Moyen-Orient et qui menace la paix et la sécurité mondiales.

Il est certain que nul ne peut souhaiter un tel état de choses. Il est certain qu'il y a des éléments plus sobres en Israël qui le comprennent. Il est certain qu'il est temps que ces éléments exercent toute leur influence en faisant comprendre à leur gouvernement que la paix bénéficierait à tous, tandis que la guerre ne bénéficierait à personne. Est-ce si difficile de choisir entre la guerre et la paix? Ils doivent bien savoir également qu'une paix sans justice n'est qu'une chimère et que, si une solution n'a pas de base solide, elle durera le temps que peut résister une dune de sable mou au vent du désert.

Il est encourageant de déceler aujourd'hui une tendance positive dans les relations internationales. Les rivaux traditionnels ont non seulement découvert l'intérêt des accords mais ils essaient laborieusement d'y parvenir. Cela introduit dans la situation au Moyen-Orient une matrice nouvelle, une toile de fond qui acquiert rapidement de plus en plus de nuances optimistes. Il ne s'agit pas seulement de relations entre les superpuissances. Il y a d'autres signes prometteurs ailleurs, notamment en Amérique centrale. Il pourrait en être de même, à notre avis, au Moyen-Orient, à condition que la volonté politique de rechercher une solution durable soit obtenue.

Quels sont les éléments d'une telle solution durable? A notre avis, le point de départ réside dans la reconnaissance de quatre facteurs : premièrement, la question de Palestine se trouve au coeur du conflit au Moyen-Orient; deuxièmement, la paix au Moyen-Orient est indivisible et elle doit se fonder sur une solution globale, juste et durable sous les auspices des Nations Unies; troisièmement, aucune paix juste et durable dans la région ne sera possible sans le plein exercice par le peuple palestinien de ses droits nationaux inaliénables; enfin, l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien doit être à même de participer à toutes les délibérations pertinentes sur un pied d'égalité avec les autres parties.

Une condition sine qua non à la création d'un climat propice serait le retrait immédiat, inconditionnel et total d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris la ville sainte de Jérusalem. Jérusalem inspire les émotions les plus sacrées pour des millions de gens de religions diverses. Faire de cette ville sainte un instrument de négociation à des fins politiques équivaldrait à la profaner.

M. Siddiky (Bangladesh)

Nous savons tous qu'en ce qui concerne ces questions et d'autres questions pertinentes, en 1983 déjà, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 38/58, avait demandé une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient. L'année dernière, l'Assemblée générale a réaffirmé cette demande et prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts en vue de la convocation d'une telle conférence. Il a oeuvré dans ce sens et nous le félicitons de ses efforts. Je tiens à déclarer à cet égard que ma délégation a parcouru et examiné avec le plus vif intérêt son rapport sur la question figurant dans le document A/42/714, daté du 13 novembre 1987. Il est encourageant de noter que sa décision de faire cette année un effort tout particulier a été appuyée par les dirigeants de toutes les parties au conflit. Néanmoins, il semble malheureusement que l'écart entre les parties reste encore très large sur certains aspects de procédure et autres. Or des écarts plus larges encore ont pu être comblés dans le passé. Nous ne devons donc pas laisser notre espoir s'évanouir. A notre avis, il est temps de créer un comité préparatoire dans le cadre du Conseil de sécurité pour prendre toutes les mesures en vue de la convocation de cette conférence.

A ceux qui continuent de s'opposer à la conférence de paix, nous lançons un appel pour que la logique dicte leurs actes et que la raison soit la plus forte. La seule façon de régler les divergences est de négocier. Il ne servira à rien de ne pas s'entendre sur la question des négociations.

Tandis que nous poursuivons cet objectif de la conférence, nous devons abandonner toute provocation qui ne ferait qu'aviver le conflit. Les activités d'Israël dans les territoires occupés ont suscité récemment la rancœur et la violence. La résolution 592 (1986) du Conseil de sécurité est restée lettre morte. Cela ne saurait créer l'atmosphère la plus propice aux efforts en vue d'une entente.

A cet égard, je voudrais insister sur l'importance de mettre en oeuvre les éléments des projets de résolution présentés cette année - et dont le Bangladesh est l'un des auteurs - sur la question de Palestine au titre du point 38 de l'ordre du jour. Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a accompli un travail véritablement constructif. La Division des droits palestiniens du Secrétariat doit recevoir toutes les ressources nécessaires et le Département de l'information doit poursuivre son programme spécial d'information en la matière. Une sensibilisation de l'opinion publique internationale sur cette question favoriserait la réalisation de notre objectif de paix.

On a peut-être parlé plus abondamment et plus longuement de cette question à l'Assemblée générale que de n'importe quelle autre question. Aujourd'hui nous apercevons le bout du tunnel, dont la traversée a été longue et ardue. Nous devrions pouvoir bientôt arriver à notre destination. Que le Tout-Puissant nous guide dans la voie de la paix.

M. TURKMEN (Turquie) (interprétation de l'anglais) : Le monde de l'après-guerre est hanté par le conflit du Moyen-Orient depuis la création des Nations Unies. Toute une génération a connu les frustrations d'un problème insoluble qui produit par intermittences des explosions de violence et menace constamment la paix et la sécurité internationales. Or, la volonté d'agir pour résoudre le problème, qui apparaît après chaque conflit militaire, se dissipe rapidement lorsque le sentiment de crise s'éloigne. Il y a sans aucun doute de nombreux intérêts acquis qui militent en faveur de la continuation du différend et récemment, une atmosphère de découragement et de résignation semble avoir imprégné les discussions sur le Moyen-Orient dans différentes instances. Nous croyons que l'abandon explicite ou implicite de la recherche d'une juste solution ne fait que remettre à plus tard un bouleversement plus grave encore. Nous ne pouvons pas oublier que le conflit du Moyen-Orient a de nombreuses dimensions; sa persistance non seulement risque de provoquer un nouvel affrontement entre les antagonistes mais également sape la stabilité d'une région extrêmement sensible et jette les semences d'une catastrophe dont nous ne pouvons même pas concevoir l'ampleur.

M. Türkmen (Turquie)

Nous sommes donc tout à fait d'accord avec l'analyse qu'a faite le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la situation au Moyen-Orient, où on peut lire ce qui suit :

"Quarante années se sont écoulées depuis que l'Assemblée générale a adopté ses premières résolutions à propos du conflit arabo-israélien. Malgré cet intérêt de longue date de l'Organisation et malgré les nombreuses résolutions adoptées depuis 1947, aussi bien par le Conseil de sécurité que par l'Assemblée générale, la population de la région a subi d'incessantes souffrances et a connu cinq guerres majeures. Des dizaines de milliers de vie ont été sacrifiées et le conflit demeure explosif, avec des ramifications non seulement pour la région elle-même, mais aussi pour la communauté internationale tout entière. Au coeur même de ce conflit se trouve le sort tragique des Palestiniens, dont la plupart vivent aujourd'hui sous l'occupation ou en exil." (A/42/714, par. 36)

La position du Gouvernement turc en ce qui concerne la situation au Moyen-Orient et notamment son élément central, la question de Palestine, n'a pas varié au cours de toutes ces années. Nous soutenons fermement les paramètres largement acceptés pour un règlement juste et durable au Moyen-Orient. Le retrait d'Israël des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, l'exercice par le peuple arabe de Palestine de son droit à l'autodétermination et la garantie du droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à une existence sûre à l'intérieur de frontières reconnues, constituent les bases sur lesquelles il est possible de construire une paix globale et durable.

L'affrontement peut être imposé, mais la paix ne peut être que négociée si l'on veut qu'elle dure. Un règlement politique durable ne peut résulter que des négociations complètes, menées de bonne foi entre toutes les parties intéressées. Le règlement juste, global et durable que le Moyen-Orient attend devra donc découler de négociations sérieuses entre Israël et toutes les parties arabes intéressées. De telles négociations devront examiner et satisfaire comme il convient les exigences légitimes de toutes les parties intéressées, y compris celles du peuple arabe palestinien.

Le conflit arabo-israélien et la question de Palestine occupent une place distincte parmi les problèmes régionaux ou internationaux examinés par l'Assemblée générale. Un certain nombre d'autres questions importantes, de nature et de portée

M. Türkmen (Turq

différentes, ont aussi appelé l'attention de la communauté internationale au cours des 40 dernières années. Mais, depuis que l'Assemblée générale a adopté la résolution du 29 novembre 1947, l'Organisation des Nations Unies assume une responsabilité particulière à l'égard de la situation au Moyen-Orient. L'expérience de ces 40 dernières années a montré qu'il était dangereux de penser que seul le temps pourrait résoudre le problème fondamental de cette région ou de se laisser bercer par des périodes d'inactivité. Aucune des parties au conflit ne peut présumer que le temps joue pour elle.

L'absence d'un mécanisme de négociation approprié constitue, depuis de nombreuses années, un des obstacles majeurs à l'examen sérieux des questions de fond du Moyen-Orient. En l'absence de dialogue, la suspicion entre les parties grandit et crée une atmosphère propice, soit à la réapparition de conflits, soit à une rhétorique inefficace. C'est pourquoi une conférence internationale de la région sur le Moyen-Orient a été considérée par l'Assemblée générale comme un moyen approprié pour négocier un règlement complet du conflit arabo-israélien, y compris la question de Palestine. Etant donné la complexité de ces problèmes, qui ne peuvent être résolus que par un processus de négociations entre les parties intéressées, une conférence de paix est, dans le cas du Moyen-Orient, une proposition qui mérite d'être encouragée.

A la suite de ses consultations avec les parties intéressées, le Secrétaire général a indiqué une fois de plus "... qu'il n'existe pas un consensus suffisant pour permettre de convoquer la conférence internationale" sur le Moyen-Orient (A/42/714, par. 25). Il est toutefois significatif de constater que, selon le Secrétaire général, ces consultations ont également confirmé qu'une telle conférence recueille un appui très large parce qu'elle est

"le meilleur moyen de négocier une paix juste et durable au Moyen-Orient à des conditions acceptables pour tous les intéressés et qu'il est urgent de convoquer cette conférence dès que possible." (A/42/714, par. 25)

Les profondes divisions, non seulement entre les camps opposés, mais également entre les protagonistes de la même cause, ont été un des facteurs qui ont entravé les efforts en vue d'entamer un processus diplomatique fructueux au Moyen-Orient. Il est par conséquent encourageant de constater que, lors de la réunion arabe au sommet, qui s'est tenue à Amman du 8 au 11 novembre 1987, les dirigeants arabes ont été ralliés à l'idée de la convocation d'une conférence internationale de la pa

M. Türkmen (Turquie)

sous les auspices des Nations Unies, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), sur un pied d'égalité, comme étant le seul moyen approprié pour un règlement pacifique juste et global du conflit arabo-israélien.

Nous considérons qu'il s'agit là d'une évolution significative, dans la mesure où la proposition d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient a été, pour la première fois, approuvée au niveau le plus élevé par les pays arabes. Nous espérons que cette solidarité interarabe contribuera de façon positive à un règlement pacifique des différends au Moyen-Orient.

La convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient a fait l'objet de débats animés en Israël également. Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport,

"Ces tendances positives, ainsi que le consensus international croissant en faveur de la convocation rapide d'une conférence, nous font l'obligation de consolider les fondations déjà mises en place et de pousser plus avant.

Ne pas le faire contribuerait à accroître le sentiment de frustration et à augmenter les tensions et aggraverait encore une situation déjà explosive."

(A/42/714, par. 34 et 35)

Nous espérons donc que le Gouvernement israélien sera également en mesure d'adopter, sans plus de retard, une approche constructive unifiée en vue d'entamer un processus de négociation sous les auspices des Nations Unies.

Lorsque l'on examine la situation du Moyen-Orient, on ne peut négliger la situation qui persiste au Liban. Des incidents répétés nous rappellent sans cesse que la crise qui règne depuis tant d'années au Liban n'est pas terminée et que le peuple libanais n'a pas encore eu la possibilité de résoudre efficacement tous ses problèmes dans un climat de réconciliation nationale. Il est significatif de constater que les dirigeants arabes, dans leur ensemble, ont examiné, lors de leur dernière réunion au sommet, la situation au Liban et ont souligné l'importance de leur assistance pour surmonter la crise actuelle.

Au cours de l'année écoulée, l'attention de la communauté internationale s'est davantage concentrée sur la poursuite du conflit armé entre l'Iran et l'Iraq et sur la situation dans le Golfe. Ce conflit tragique menace de plus en plus la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises, nous sommes profondément préoccupés par cette situation. Nous avons espéré que la résolution 598 (1987)

M. Türkmen (Turc

fournirait une base appropriée permettant aux deux pays de mettre un terme à la guerre et nous avons appuyé les efforts du Secrétaire général en vue de la mise en oeuvre de cette résolution. Depuis le déclenchement des hostilités entre nos deux voisins, nous avons, tout en demeurant strictement neutres, maintenu des relations amicales, fondées sur la confiance mutuelle, avec les deux parties. Nous sommes désireux de contribuer au processus de paix. L'escalade du conflit dans le Golfe et l'apparition de tensions dans la région ont rendu la situation plus complexe. A cet égard, nous nous sommes efforcés d'éliminer les malentendus qui découlent de l'absence de communications et de maintenir un dialogue entre les pays concernés. Nous sommes encore prêts à faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour être utiles, tout en maintenant nos relations amicales avec toutes les parties.

Nous sommes convaincus que les deux parties doivent à elles-mêmes et au monde de mettre un terme à une guerre fratricide qui, si elle se poursuivait, pourrait bien devenir l'une des plus destructrices que le monde ait jamais connues. Le jugement que l'histoire portera ne doit pas être négligé. Nous sommes conscients des contraintes qui pèsent actuellement au Conseil de sécurité; nous espérons néanmoins que le Secrétaire général persistera dans ses efforts. A cet égard, il peut compter sur l'appui unanime de la communauté internationale tout entière.

M. ABULHASAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Plus l'Assemblée générale des Nations Unies se livre à des débats sur le problème du Moyen-Orient, plus le truisme s'avère fondé selon lequel l'essence de ce problème est la question de Palestine, et la cause fondamentale du conflit israélo-arabe est la question relative à l'usurpation flagrante d'une patrie et de tous les droits d'une nation tout entière, et que tout ce qui se produit aujourd'hui dans la région est soit la cause soit une conséquence néfaste de ce problème.

Mais grâce à l'appui que l'entité sioniste reçoit en abondance et sans le mériter, un appui qui rend l'opinion publique internationale perplexe car il s'agit là d'une des anomalies contemporaines, Israël a pu défier le monde, faire échouer tous les efforts de paix, se rebeller contre les institutions internationales légitimes, poursuivre son occupation des territoires arabes en Palestine, du Golan et du sud du Liban et annexer la ville sainte de Al Qods et le Golan arabe syrien par des décisions jugées nulles et non avenues par la communauté internationale unanime.

Le Président de l'entité sioniste s'est adressé il y a quelques jours au Congrès des Etats-Unis pour affirmer qu'il était attaché au processus de paix, et pour déclarer que des négociations directes sont d'une importance cruciale et que les Israéliens souhaitent unanimement des négociations. Face à de telles déclarations, nous ne pouvons que nous demander quelle est la paix que souhaite Israël, et avec qui. En réalité, Israël souhaite une paix qui corresponde à ses propres perceptions, à savoir une paix imposée par la force de l'invasion, assortie de conditions, une paix de fait accompli dont la soumission serait une condition préalable. En combattant le peuple palestinien et son représentant légitime, l'Organisation de libération de la Palestine, Israël montre à l'évidence le genre de paix dont elle parle en termes si nobles et éloquentes.

Ne sont-ce pas les Israéliens dont certains sont poursuivis en justice pour le simple fait d'avoir parlé à des Palestiniens des droits légitimes et établis des Palestiniens? N'est-ce pas Israël qui, il y a quelques jours, ordonnait l'expulsion d'un Palestinien américain qui pourtant n'a fait que prêcher la résistance non-violente parmi les arabes dans les territoires occupés? Et n'est-ce pas Israël dont les desseins expansionnistes et l'obstination ont fait échec à toutes les formules de paix juste, durable et globale, comme nous avons pu l'entendre par exemple de la bouche de ses dirigeants au sujet de la Conférence internationale qui a été appuyée par la majorité écrasante de la communauté

M. Abulhasan (Koweït)

internationale? La situation pourrait nous rappeler qu'aucun hors-la-loi n'accepterait volontiers d'entrer dans un tribunal surtout s'il fait l'objet d'une protection puissante et si sa volonté de continuer à violer les lois est vorace.

Ceux qui prétendent que ce sont les Arabes qui rejettent les règlements pacifiques ne cherchent qu'à masquer l'obstination d'Israël et son refus des formules de paix qui garantissent les droits de tous, car sinon ils se seraient rappelé que depuis cinq ans maintenant les Arabes sont unanimes à préconiser le plan de paix juste et global qui a été adopté par leurs dirigeants au Sommet arabe de Fès en 1982 et à l'égard duquel ils ont réitéré leur attachement au cours de leur réunion au sommet extraordinaire qui s'est déroulée à Amman le mois dernier. Le plan se fondait sur les mêmes bases qui ont reçu l'aval de la légitimité internationale et qui ont été réaffirmées à maintes reprises. C'était en fait une véritable occasion pour l'entité sioniste de rétablir tous les droits palestiniens et les territoires occupés, et de rétablir la paix dans la région. Mais pour les mêmes raisons que nous avons déjà exposées précédemment, le plan de paix de Fès s'est heurté au mur du rejet sioniste.

A ce jour, les Arabes continuent à lancer des appels en faveur de la paix et, à cette fin, ils se sont associés à la majorité internationale en faveur de la proposition de convoquer une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient et depuis l'émergence de cette idée, ils ont été parmi ses partisans les plus fervents. Les pays arabes souhaitent une conférence internationale véritable à laquelle participeraient toutes les parties intéressées au problème, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, et ce, sur un pied d'égalité. Ils ne veulent pas d'un frêle esquif incapable de résister aux vents de la vérité qui ne manqueront pas de balayer les allégations d'Israël. Une paix véritable obtenue grâce à une conférence internationale à laquelle participeraient toutes les parties ne manquera pas d'exposer Israël, ses intentions expansionnistes et son avidité gressive. En dépit de l'attitude d'obstruction adoptée par Israël à l'égard de la convocation de cette conférence, et en dépit de certains obstacles qui s'y opposent, les pays arabes continueront de s'efforcer de raffermir l'engagement international à l'égard de cette conférence. Tant que nous considérons que cette mesure est nécessaire pour la paix, c'est un objectif que nous devons poursuivre sans relâche.

Selon nous, les mérites de toute mesure prise pour régler le conflit en cours au Moyen-Orient doivent être évalués selon les possibilités qu'ils offrent de

M. Abulhasan (Koweït)

s'attaquer aux causes profondes du problème, à savoir la tragédie du peuple palestinien. Le refus du Koweït d'approuver l'annexion de territoires par la force découle de la Charte des Nations Unies, et c'est pourquoi nous exigeons le retrait complet et inconditionnel de tous les territoires arabes occupés.

Il est vrai que depuis des années déjà le débat sur le problème du Moyen-Orient n'a pas été envisagé dans son ensemble car l'on n'a pas abordé le problème du Sud-Liban occupé par la force brutale d'Israël. Et si le problème du Sud-Liban a été influencé à l'origine par la question de Palestine, il est ensuite devenu l'un des éléments les plus saillants de l'équation du Moyen-Orient, et une de ses régions les plus marquées par la violence et les tensions depuis l'invasion barbare du Sud-Liban par Israël en 1982, l'occupation d'une partie de son territoire arabe, et les actes de terreur, les tortures et les crimes qui ne cessent d'y être commis.

M. Abulhasan (Koweït)

La majorité de la communauté internationale a toujours fermement condamné l'occupation sioniste continue de certaines parties du Sud-Liban et les brutalités commises par ces forces contre la population civile de ces régions. Nous appelons encore une fois les grandes puissances à exercer leur influence sur Israël et tous ceux qui sont épris de paix à n'épargner aucun effort en vue de mettre en oeuvre les résolutions du Conseil de sécurité sur le Liban et le Sud-Liban, notamment les résolutions 425 et 426 de 1978 et 508 et 509 de 1982.

Comme nous l'avons déclaré, lors du Sommet islamique tenu au Koweït et lors des récents sommets arabes, ainsi que la légitimité internationale l'a déclaré à maintes reprises, une paix juste dans la région ne saurait être instaurée que sur la base du retrait total et inconditionnel d'Israël de tous les territoires arabes et palestiniens occupés au Golan et au Sud-Liban, par le rétablissement des droits nationaux du peuple palestinien, notamment le droit à une patrie, au retour, le recouvrement de ses biens, l'autodétermination dans l'indépendance et sans intervention extérieure, le libre exercice de sa souveraineté sur sa terre et ses ressources, la création d'un Etat indépendant dont la capitale serait la ville sainte d'Al Qods et sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine, son seul représentant légitime.

M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : La question que nous examinons, "La situation au Moyen-Orient", est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis 20 ans, après l'agression d'Israël contre les Etats arabes voisins, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie. A ce moment-là, l'Union soviétique a pris l'initiative de proposer la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui dans les résolutions adoptées, réaffirmerait le principe fondamental de l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires étrangers par la force. Par la suite ce principe a trouvé son expression dans les décisions pertinentes adoptées tant par l'Assemblée générale que par le Conseil de sécurité.

Malheureusement, le Moyen-Orient demeure le théâtre d'un ensemble complexe de conflits, de différends et de controverses inextricables entre Etats et nations qui ont des effets négatifs sur la situation non seulement dans la région mais aussi dans le monde entier. Le conflit arabo-israélien, avec ses 40 années d'affrontement, la détérioration constante de la situation dans les territoires occupés par Israël à la suite de mesures prises par les autorités israéliennes, la situation tendue et crispée à l'intérieur et autour du Liban, la guerre sanglante

M. Belonogov (URSS)

entre l'Iran et l'Iraq telles sont les manifestations les plus dangereuses de la crise au Moyen-Orient, qui exigent une solution urgente.

Ces problèmes font depuis longtemps l'objet de débats approfondis dans notre organisation. Cela fait de nombreuses années que des voix s'élèvent de cette tribune des Nations Unies appelant à un règlement rapide, juste et durable du conflit arabo-israélien, à la cessation de la guerre irano-iraquienne, conformément à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, au rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban et à la cessation de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de ce pays arabe. Néanmoins, il n'a pas encore été possible de progresser réellement vers la solution des problèmes du Moyen-Orient. De plus, les événements deviennent de plus en plus complexes dans la région et les conflits existants sont aggravés par de nouvelles manifestations de crise.

Nous ne devrions pas fermer les yeux sur le fait que la persistance des problèmes du Moyen-Orient a des conséquences militaires, politiques et économiques graves pour le monde entier. La cause principale en est la situation créée par l'agression israélienne contre les Etats arabes et la course aux armements qu'elle provoque. Comme le montrent les faits, le refus persistant d'Israël de se retirer des territoires arabes, les attaques militaires répétées contre le territoire du Liban, et l'absence de véritables progrès dans le règlement du conflit arabe-israélien, créent les conditions d'une nouvelle escalade des préparatifs militaires dans la région et d'une intensification toujours plus grande de la course aux armements. Il suffit de se rappeler à cet égard l'activité du Centre israélien de recherche nucléaire de Dimona, l'association d'Israël à l'Initiative de défense stratégique, les essais récents de missiles Jericho-II et la menace potentielle pour toute l'humanité que représenterait un nouvel affrontement armé entre Israël et les Arabes.

La délégation soviétique, en attirant l'attention des Etats Membres sur les aspects alarmants de la situation au Moyen-Orient, ne veut absolument donner l'impression qu'une explosion militaire au Moyen-Orient est inévitable, encore que l'extrémisme et l'animosité mutuelle soient ancrés si profondément au Moyen-Orient et qu'il serait naïf d'espérer que le calme d'aujourd'hui ne sera jamais plus troublé.

M. Belonogov (URSS)

Dans ce cas précis, il semble plutôt que la politique fondée sur la force et la supériorité militaire soit insensée, contraire aux intérêts des Etats et des peuples de la région et préjudiciable à la paix et à la sécurité universelles. Les événements qui se sont produits depuis que les Nations Unies ont décidé, il y a plusieurs décennies, de créer deux Etats indépendants en Palestine - un arabe et un juif - montrent à l'évidence que l'affrontement n'a pas permis de garantir les intérêts et les droits, ne serait-ce que d'une seule des parties au conflit. Au contraire, il n'a fait que rendre plus aigus encore les problèmes régionaux et renforcer la méfiance et l'hostilité mutuelle. Il n'y a qu'un seul moyen raisonnable de sortir de l'impasse : un règlement politique - j'insiste, un règlement politique - global et juste tenant compte des intérêts de toutes les parties en cause. C'est ce que vise l'initiative soviétique en vue de la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient, que les Etats Membres des Nations Unies ont largement appuyée.

Je ne pense pas que la réaction des Nations Unies soit un hasard. Elle reflète la conviction de la majorité absolue des Membres de l'Organisation que seule une conférence internationale permettra de rendre aux peuples du Moyen-Orient la paix tant attendue et de garantir leur droit à la souveraineté nationale, à une existence sûre et au développement. Pour parvenir à cet objectif, il faut renoncer à l'idée reçue que garantir à une partie son droit à une existence indépendante et à la sécurité entraîne automatiquement le déni du même droit à l'autre partie et que les parties doivent se voir les unes les autres à travers le prisme de l'hostilité, de la haine mutuelle et de l'intolérance. Les parties au conflit arabo-israélien - et cela concerne Israël au premier chef - doivent reconnaître aussi que le règlement de la question du Moyen-Orient ne sortira de l'impasse que si chacune d'elles adopte une politique tenant compte des intérêts mutuels sur la base du principe de l'égalité et de la sécurité égale.

Lorsqu'elle prône un règlement global et juste du conflit opposant Israël et les Arabes, l'URSS se fonde sur les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Selon ces décisions, une paix juste et durable au Moyen-Orient dépend du retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés par Israël depuis 1967, de l'exercice, par le peuple arabe de Palestine, de son droit à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance, et de la garantie du droit de chaque Etat de la région à une existence indépendante dans la sécurité.

M. Belonogov (URSS)

Dans son livre intitulé "Perestroïka", Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, écrit :

"Si la Conférence n'est pas un 'paravent' destiné à camoufler des initiatives et des marchés séparés, si cette conférence a véritablement pour but d'arriver, au Moyen-Orient, à un règlement juste tenant compte des intérêts des pays arabes, des Palestiniens et d'Israël, nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour participer à toutes les phases de ladite conférence, et à y participer de manière constructive."

Nous croyons comprendre que c'est dans cet esprit qu'ont été adoptées les décisions de la réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays arabes, tenue à Amman, qui s'est prononcée en faveur de la convocation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à laquelle participeraient toutes les parties au conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), ainsi que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Le communiqué final du sommet arabe souligne combien il est important de renforcer l'unité et la solidarité des pays arabes, ce que l'Union soviétique a toujours préconisé.

Nous sommes d'avis que la Conférence doit être un mécanisme doté de pouvoirs, un mécanisme viable, extrêmement souple et capable d'élaborer des solutions et des décisions mutuellement acceptables pour l'ensemble des problèmes posés par le conflit arabo-israélien, et notamment pour le problème fondamental : la question de Palestine. Il importe à cet égard que les travaux de la Conférence ne lèsent rien les droits et les intérêts des parties, quelles qu'elles soient, mais favorisent le respect inconditionnel de la souveraineté et de l'indépendance de chaque Etat et le droit de chaque peuple à l'autodétermination et à choisir sa propre voie de développement.

On nous demande souvent ce que nous entendons par "conférence dotée de pouvoirs". Il convient à notre avis de créer les conditions nécessaires pour que les accords conclus à la Conférence ne restent pas lettre morte, pour qu'ils soient mis en vigueur, pour que les engagements pris par les parties aux termes de ces accords soient strictement respectés, et pour que ce respect soit garanti par un appui international faisant autorité. Il importe également que les participants à la Conférence aient la possibilité, non seulement d'élaborer des solutions mutuellement acceptables, mais également de prendre des mesures pratiques en vue de leur mise en vigueur.

M. Belonogov (URSS)

A cet égard, on ne saurait manquer d'évoquer la question de la représentation palestinienne. Souhaitant, comme beaucoup d'autres Membres des Nations Unies, la participation de l'OLP à la Conférence internationale, l'URSS tient notamment compte du fait que cette organisation a l'estime des Palestiniens et qu'elle garantit que les accords conclus avec sa participation seront acceptés par le peuple arabe de Palestine. Les événements - les plus récents notamment - ont montré à l'évidence que toute décision prise sans tenir compte de l'opinion de l'OLP était inévitablement vouée à l'échec.

Voilà pourquoi la délégation soviétique, comme tant d'autres, juge extrêmement important que rien n'empêche la mission d'observation de l'OLP auprès des Nations Unies de participer aux travaux de notre organisation.

M. Belonogov (URSS)

Pour conclure, nous tenons à dire qu'au cours de l'année écoulée l'Union soviétique s'est efforcée de concrétiser l'idée d'une convocation de la Conférence sur le Moyen-Orient. C'est dans cet esprit que des contacts intensifs ont été établis avec toutes les parties au conflit comme avec d'autres pays, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité.

Depuis les dernières décennies, le Moyen-Orient est le théâtre de nombreuses tragédies; c'est encore le cas aujourd'hui. Que réserve l'avenir? Les conditions réelles au Moyen-Orient et dans le monde dictent la nécessité pour les parties au conflit arabo-israélien de renoncer à la force et à la puissance militaire pour s'asseoir à la table de négociation et conclure des accords mutuellement acceptables et de renoncer aux efforts visant à imposer leurs conditions et leurs solutions. Plus vite cela sera fait, mieux ce sera pour tout le monde.*

M. SHIHABI (Arabie saoudite) (interprétation de l'arabe) : Cette année, nous nous retrouvons une fois de plus pour débattre du problème du Moyen-Orient ou, devrais-je dire, de la tragédie du Moyen-Orient, comme nous l'avons fait les années précédentes. En effet, la pratique du despotisme se poursuit; on sait qui est le coupable; il a avoué tout en défiant la loi et l'autorité.

Cela ressemble à un rêve étrange, mais c'est bien une réalité que nous vivons. Israël, rejeton diabolique d'une résolution adoptée en 1947 par l'Assemblée générale, en contravention de la Charte, est à même d'ébranler les normes de vie de toute une région du monde et de menacer la sécurité de grands peuples acteurs et témoins de l'histoire et qui, par leur mérite - le mérite de la nation arabe et islamique - ont contribué à faire des civilisations occidentale et orientale ce qu'elles sont aujourd'hui.

Ariel Sharon, le terroriste sioniste bien connu et l'un des artisans de la politique actuelle d'Israël, à l'occasion d'une conférence au Centre des études stratégiques à Tel-Aviv en 1982, au sujet de ce qu'il a appelé "les terres stratégiques éloignées, qui sont périphériques mais vitales pour Israël", a déclaré :

* M. Ould Boye (Mauritanie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Shihabi (Arabie saoudite)

"Contrairement aux pays arabes au Moyen-Orient et aux pays du Moyen-Orient et de la région de la mer Rouge, les intérêts d'Israël en matière de sécurité et de stratégie devraient s'étendre à 80 Etats tels que la Turquie, l'Iran, le Pakistan et d'autres pays du Golfe et de l'Afrique, et en particulier les pays d'Afrique du Nord."

Je demande à l'Assemblée de prendre note de ce dessein. Les criminels de guerre sionistes voudraient étendre le problème du Moyen-Orient, le théâtre de l'agression israélienne, à 80 pays, y compris tous les pays du monde arabe et musulman, à 42 Etats peuplés d'un milliard de musulmans, et à quelque 38 autres Etats.

Je demande à l'Assemblée de se rendre compte de la façon dont cette pensée maléfique pourrait élargir son champ d'action; comme si le monde était une arène où elle aurait tout le loisir de se manifester. Le monde n'aurait plus qu'à accepter placidement; c'est véritablement le mal personnifié.

Le problème du Moyen-Orient est dû à la présence sioniste en Palestine et à l'agression sioniste contre les Palestiniens dans leur pays et dans leur patrie; contre la Jordanie; contre la Syrie afin d'usurper une partie au Golan; contre le Liban, qu'Israël a envahi et dont il menace l'intégrité tout en tentant d'imposer une paix israélienne de capitulation à ce pays; contre l'Iraq à l'est; contre la Tunisie à l'ouest; et contre l'ensemble de la nation arabe entre les deux.

C'est une menace et une mise en garde à la fois pour chacun des pays et des peuples arabes. C'est une violation des lieux saints chrétiens et islamiques, un défi envers les peuples islamiques et une menace contre leurs sanctuaires à Al Qods et dans le reste de la Palestine. Israël reste un problème qui complique et menace la sécurité des pays et des peuples de la région et auquel les Nations Unies n'ont toujours pas trouvé de solution, tandis que les autorités israéliennes poursuivent leur oppression sans aucun obstacle et sans crainte. C'est un fléau qui a frappé la région et qui, venu d'horizons lointains, est à la source du problème du Moyen-Orient, l'objet de notre débat, de nos enquêtes et c'est aussi le moment d'administrer le châtement.

La question est de savoir jusqu'à quand durera ce danger pour le Moyen-Orient et pour le monde entier? Combien de temps les Nations Unies devront-elles rester saisies de cette crise qui préoccupe la communauté internationale, sans qu'une solution soit en vue? Les dirigeants d'Israël veulent que cette oppression étende

M. Shihabi (Arabie saoudite)

ses effets odieux à 80 pays, soit à la moitié des membres des Nations Unies. Peut-on imaginer chose plus criminelle et plus abominable? Le mal qui s'étend en Palestine et au Moyen-Orient ne semble pas suffire; on voudrait l'étendre à 80 pays. Cela n'est pas surprenant, puisque les Nations Unies sont saisies et savent l'impact de leurs pratiques. La question est de savoir jusqu'où et pour combien de temps?

Cette irresponsabilité internationale et les desseins sionistes qui menacent la paix et la sécurité de centaines de millions de personnes sont un fléau à l'égard duquel les Nations Unies doivent se montrer très fermes. Les Etats qui donnent à Israël les moyens de commettre ses crimes ont la plus lourde responsabilité des actes commis par lui, actes qui menacent la sécurité des pays de la région et de pays extérieurs à elle.

Le pire danger pour les peuples, ce ne sont pas les armes chimiques et les armes nucléaires. Ce ne sont pas les maladies mortelles et les crises économiques qui sont la pire menace à la stabilité des nations : ce sont les malfaisants au sein des peuples, qui jonglent avec le destin des nations et qui incarnent le mal et qui sont la source du danger. Les leaders israéliens, en Palestine, avec leur passé terroriste et leur présent criminel, constituent l'incarnation la plus grave et la plus flagrante du mal et des malfaisants.

M. Shihabi (Arabie saoudite)

Avec cette mentalité déplorable, ils représentent le plus grand danger qui pèse sur la sécurité des peuples à l'intérieur et à l'extérieur de la région du Moyen-Orient. Ces dirigeants représentent le danger le plus grave même pour le peuple juif et la menace la plus grave pour son avenir et sa sécurité, car ils en ont fait l'otage de circonstances indépendantes de sa volonté. Ils vont à contre-courant de l'histoire. Il s'agit là de l'ignorance de dirigeants irresponsables, du danger que représente cette force maléfique aveugle, et de l'arrogance d'une puissance artificielle entre les mains d'hommes dont les prédécesseurs ont été jugés et condamnés par l'histoire pour crimes de guerre. Ce sont des hommes comme eux qui, tout au long de l'histoire, ont conduit leur peuple à la ruine; et l'histoire regorge d'aventuriers qui ont poursuivi des objectifs semblables et ont cru avoir gagné la guerre, mais ont fini par la perdre. Le résultat en était le même dans tous les cas - la fin de l'aventure et des aventuriers.

Le fait que les Nations Unies ont négligé de s'attaquer au mal israélien déclaré qui sévit ouvertement aux yeux du monde entier, confère une immense responsabilité à la communauté internationale à l'égard de la situation actuelle au Moyen-Orient.

Est-il, au sein de cette organisation internationale, un autre pays membre dont l'existence repose sur la menace qu'il fait peser sur tous ses voisins, qu'il attaque avec tous les instruments possibles de guerre, ainsi que sur l'occupation de leur pays et sur l'expulsion de leurs populations? Existe-t-il dans toute cette organisation un membre autre qu'Israël qui, depuis 40 ans, ose défier le monde, qui ose chasser par la force un peuple hors de son pays, s'installer sur sa terre, occuper le reste de la Palestine, envahir le Liban, usurper une partie de la Syrie, placer une partie du Liban sous son occupation directe ou indirecte, lancer des raids aériens contre l'Iraq et attaquer par air la Tunisie lointaine?

Imaginez, par exemple, qu'un Etat socialiste décide de lancer des attaques aériennes contre quelques centres dans des pays qui auraient accueilli des groupes opposés au socialisme international. Imaginez qu'un Etat capitaliste décide de lancer une attaque aérienne contre certains centres dans des pays qui abriteraient des organisations opposées au capitalisme. Que se passerait-il sur la scène internationale? Qu'en résulterait-il?

Quant à Israël - cette création maléfique -, il peut commettre tous les crimes possibles dans tous les pays, kidnapper des gens en Amérique latine ou en Europe,

M. Shihabi (Arabie saoudite)

voler de l'uranium aux Etats-Unis et à bord de navires étrangers en haute mer, détourner des navires de guerre dans les eaux internationales, espionner la sécurité de ses amis et de ses protecteurs, voler leurs secrets liés à la sécurité, oeuvrer contre leurs intérêts au Moyen-Orient et envoyer ses escadrons de tueurs en Europe et ailleurs pour y tuer des gens, et rester cependant Membre des Nations Unies. Israël fait même preuve d'arrogance à l'égard de la dignité de dirigeants et de chefs d'Etat dans le seul but de saper leur autorité, tout en siégeant ici comme s'il était à l'abri de toute mesure punitive. Les représentants, par leur silence, ne portent-ils pas également, dans une grande mesure, la responsabilité de cette situation?

Le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis est beaucoup plus éloquent par ses lacunes que par sa teneur même. Telles sont actuellement les possibilités qui lui sont offertes de traiter de la situation du Moyen-Orient. Mais nous souhaitons voir assigner au Secrétaire général, compte tenu de sa grande capacité d'action et de l'extrême confiance dont il jouit, un rôle plus décisif pour attaquer de front cette situation.

Israël refuse de résoudre le problème du Moyen-Orient. Il refuse même la convocation d'une conférence internationale chargée de discuter d'une solution au problème du Moyen-Orient. Toute autre justification de sa position ne serait que paroles trompeuses. Que veulent donc les autorités israéliennes? Que veut le sionisme? Que veulent les généraux du terrorisme à Tel-Aviv? Veulent-ils que se poursuive l'état de guerre? Souhaitent-ils une capitulation arabe? Ils se leurrent et leurrent leurs partisans s'ils s'imaginent que, grâce au très vaste appui qu'ils reçoivent de l'extérieur, ils peuvent atteindre les objectifs que nous avons décrits.

Qu'ont tiré les Israéliens de 40 ans d'agression sioniste en Palestine et dans toute la région du Moyen-Orient? Qu'en a-t-il résulté pour la région? Qu'en a-t-il résulté pour le monde? Quant aux Israéliens, ils ont étendu la zone de danger dans laquelle ils vivent et en ont repoussé les frontières, ce qui les maintient sur le qui-vive. Et chaque fois qu'ils s'engagent dans la bataille et pensent qu'ils l'ont gagnée, ils deviennent plus vulnérables au danger et comprennent qu'ils n'ont pas gagné la guerre. Ils ne gagneront jamais la guerre. Leur sentiment d'instabilité s'accroît à la suite de chaque raid militaire qu'il lance en pensant qu'il leur apportera la sécurité. Plus leur capacité d'infliger la ruine, la destruction et la mort augmente, plus la volonté des peuples de la

M. Shihabi (Arabie saoudite)

région à leur résister s'accroît, aussi longtemps que cela puisse prendre. On est de plus en plus convaincu également qu'ils ne veulent pas la paix; ce qu'ils veulent, c'est imposer la capitulation. Ils veulent que 200 millions d'Arabes et 1 milliard de Musulmans se rendent à une poignée de 3 millions de colons étrangers

Ce sont eux qui sont la source de l'instabilité et de l'insécurité dans la région, comme les représentant ont pu le voir et l'entendre. La menace qu'ils forment peser sur la sécurité de la région est l'élément central des problèmes internationaux qui compromettent les intérêts internationaux dans la région et dans sa périphérie et qui n'auraient jamais existé sans eux ni n'auraient pu subsister s'ils n'avaient défié tous les principes et toutes les conventions et s'ils ne s'étaient opposés à toutes les tentatives constructives qui ont été faites pour instaurer une paix équilibrée dans la région. Si tel n'est pas le cas, pourquoi ont-ils rejeté l'initiative de paix arabe, adoptée lors du sommet de Fès en 1982, qui, s'ils avaient été honnêtes, était, je le répète, une occasion historique?

Nous devrions à nouveau en appeler aux Nations Unies, comme nous l'avons fait dans le passé, en appeler à chacun des Etats Membres pour que tous, petits ou grands, reconnaissent la responsabilité qui leur incombe de résoudre le problème du Moyen-Orient. L'Organisation internationale doit se saisir avec fermeté et détermination de la question du rejet par Israël de toute initiative de paix, de la question des pratiques israéliennes exercées en violation de toutes les conventions et normes de droit en Palestine arabe et dans les autres pays arabes contre lesquels Israël a commis des actes d'agression, et de la question des 2 millions de réfugiés qui attendent dans les camps de pouvoir retourner dans leurs foyers et leur patrie.

M. Shihabi (Arabie saoudite)

L'Organisation devrait se saisir de la question d'un peuple parfaitement capable et compétent mais dont la terre a été usurpée et devrait attaquer de front les actes dangereux et graves qui augmentent au fil des années. Il faut donc affronter la poignée d'aventuriers politiques et militaires qui, grâce à l'appui de certains Etats Membres représentés ici, leur ont permis de construire une machine de guerre israélienne qui menace la sécurité des pays arabes et islamiques, en premier lieu les peuples du Moyen-Orient.

Je demande aux représentants d'imaginer le monde arabe libéré de la machine de guerre sioniste; machine d'agression funeste. Une oasis de sécurité, une source de rayonnement spirituel et culturel se reflètent sur le monde, comme cela s'est produit dans le passé où durant des siècles elle a été pour le monde entier la source d'un splendide patrimoine culturel et scientifique d'une grande richesse et d'une grande valeur spirituelle. Hélas! le monde arabe que nous voyons aujourd'hui dans ce bouleversement, c'est un champ de bataille, une arène de ruines et de destructions. Un simple signe d'espoir à l'horizon, laissant présager une paix équilibrée semble difficile à imaginer. Quelle est la solution, sinon d'entrevoir une paix équilibrée? Quel est cet objectif et que faut-il faire pour l'atteindre? Une chose est certaine, la solution n'est pas dans la domination sioniste. Les Etats Membres devraient chercher à rééquilibrer les balances du problème du Moyen-Orient et oeuvrer en faveur d'une paix fondée sur la Charte des Nations Unies, une paix équilibrée que les Arabes ont proposée en 1982, dans le plan du sommet de Fès, comme solution à ce problème qui menace la sécurité et la stabilité de la région et celle du monde entier. Ce plan a toutefois été rejeté par les autorités israéliennes parce que celles-ci ne sont pas capables de rééquilibrer les rapports de force.

Si nous remettons au lendemain et n'affrontons pas rapidement et sérieusement les dangers que comporte la situation au Moyen-Orient, alors la menace pour la paix du monde ne fera que s'accroître et donnera aux autorités sionistes un crédit douteux, et à leurs alliés l'illusion dangereuse que les événements penchent en leur faveur, alors qu'ils savent en leur âme et conscience que le temps n'est pas de leur côté, et qu'après 40 ans leur situation est pire qu'elle ne l'était auparavant.

Combien de temps encore accepterons-nous cette situation?

M. PITARKA (Albanie) (interprétation de l'anglais) : Depuis maintenant plus de quatre décennies la région du Moyen-Orient est l'un des foyers de tension et de guerre les plus explosifs au monde. Session après session, les représentants de nombreux pays ont exprimé leur préoccupation face à la situation tendue et menaçante qui règne dans cette région et leur désir que soit trouvée une solution juste et durable à la question du Moyen-Orient. Les événements et les faits montrent que la situation dans cette région se détériore et que de nouveaux obstacles, difficultés et complications se dressent sur la voie d'une solution à la question du Moyen-Orient.

Les événements qui se sont produits dans la région depuis la dernière session de l'Assemblée générale témoignent de ce que la tension au Moyen-Orient s'accroît constamment et que les menaces et dangers sont lourds de conséquences pour les peuples de la région et pour la paix et la sécurité internationales.

Les peuples arabes, et surtout le peuple palestinien, se heurtent aujourd'hui à de nouvelles difficultés et à de nouveaux obstacles dans leur lutte pour réaliser leurs aspirations légitimes et jouir de leurs droits nationaux inaliénables. L'intensification des activités annexionnistes d'Israël, ses actes d'agression et de provocation armées contre le Liban, la rivalité et l'ingérence constante des superpuissances dans la région du Moyen-Orient, ainsi que leur conspiration s'agissant des activités antiarabes en général, sont des facteurs permanents qui perpétuent la situation grave et explosive dans la région et autour de celle-ci. Les événements sanglants au Liban, la guerre fratricide entre l'Iran et l'Iraq et l'escalade actuelle de la tension dans la région du Golfe ont encore aggravé la situation.

Comme cela a été indiqué à plusieurs reprises dans le passé, au coeur du Moyen-Orient se trouve sans aucun doute la solution au problème palestinien. Toutefois, aucun progrès réel n'a été accompli dans l'élaboration d'une telle solution. Au contraire, les coups portés par les sionistes israéliens et les manoeuvres et complots perfides des superpuissances et des réactionnaires sont encore dirigés contre le peuple palestinien et son mouvement de libération. Cette stratégie réactionnaire a pour but constant de détruire ce mouvement et de saper l'unité des pays arabes sur la question palestinienne, et leur lutte pour libérer tous les territoires arabes occupés et éliminer les conséquences de l'agression impérialiste et sioniste.

M. Pitarka (Albanie)

Durant l'année écoulée, les sionistes israéliens ont poursuivi avec encore plus d'intensité et d'arrogance leurs provocations, leurs menaces et leurs actes d'agression contre les peuples arabes, notamment les Palestiniens, pour les contraindre à céder au chantage et aux revendications annexionnistes d'Israël.

Les bombardements incessants du Liban, des camps palestiniens en particulier, les opérations militaires répétées sur le territoire de ce pays et les pratiques criminelles menées contre les habitants palestiniens et autres habitants arabes des territoires occupés sont une preuve éloquente de l'agressivité croissante d'Israël et de ses intentions annexionnistes. De plus, comme l'ont montré leurs actes récents contre le Liban dans la poursuite de leur politique d'expansion, les sionistes israéliens font preuve d'un nouvel appétit annexionniste au détriment d'un pays souverain, le Liban. Les événements qui se déroulent au Liban - où, hélas, des guerres fratricides ont lieu du fait des intrigues et complots antiarabes des superpuissances, d'Israël et d'autres réactionnaires - sont exploités par le sionisme israélien comme une excuse à ses actes d'agression contre ce pays et à ses efforts tentés pour éliminer physiquement les Palestiniens et les contraindre à fuir le Liban.

Face à l'agressivité et à l'arrogance des sionistes israéliens et à l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, nous n'avons jamais manqué d'identifier le rôle des impérialistes américains, qui ont toujours été et continuent d'être les principaux partisans, complices et soutiens d'Israël en fournissant à ce pays une assistance économique, financière, politique et militaire illimitée.

Israël profite aussi de façon substantielle des situations dangereuses fomentées au Moyen-Orient par la rivalité entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. En dépit de la démagogie et des manoeuvres politiques et diplomatiques auxquelles elles ont recours pour se présenter comme les amis des pays arabes, ces superpuissances démontrent ouvertement qu'il est de leur intérêt qu'Israël persiste dans son agression sioniste et son activité déstabilisatrice dans la région du Moyen-Orient. Les deux superpuissances, quels que soient leurs intérêts respectifs dans la préservation et le renforcement de leur influence et de leur hégémonie dans la région, ont le même intérêt à voir se maintenir une situation de "ni paix ni guerre". Leurs activités et les divers conflits et discordes qu'elles fomentent parmi les pays de la région leur donnent des excuses pour maintenir leur présence politique et militaire dans la région et autour de celle-ci et y créer un marché permanent pour la vente d'armements et autres équipements militaires.

M. Pitarka (Albanie)

La politique d'hégémonie et d'agression des superpuissances, ainsi que leur activité de division anti-arabe, permettent à Israël d'obtenir une aide économique et militaire constante ainsi qu'un appui moral, politique et diplomatique de l'impérialisme américain, d'une part, et d'autre part une assistance en ressources humaines, à savoir des colons pour habiter les territoires annexés ou de la chair canon pour lancer ses actes d'agressions et encourager la politique anti-arabe de Moscou. Le récent rapprochement et la multiplication des contacts avec Israël sont autant de preuves de cette politique de Moscou.

Au cours de l'année les deux superpuissances, notamment les Etats-Unis, se sont efforcées de créer de nouveaux foyers de tension et de conflit au Moyen-Orient en vue de fomenter de nouvelles dissensions et discordes entre les pays de la région. Entre-temps, alors que l'Union soviétique, par des manoeuvres politiques et diplomatiques, s'efforce de pénétrer dans toute la région en offrant son "aide" pour régler certains problèmes, les Etats-Unis profitent de la situation particulièrement tendue créée par la guerre Iran-Iraq dans le Golfe pour renforcer leur présence militaire dans la région. Par ailleurs, les Etats-Unis comme l'Union soviétique ourdissent toutes sortes de manoeuvres trompeuses et de plans fallacieux concernant des solutions dites politiques au problème du Moyen-Orient grâce à des négociations sous les auspices des superpuissances et à des mécanismes qu'elles ont inventés et ont toujours utilisés pour réaliser leurs intentions hégémoniques, au détriment des intérêts des peuples arabes, notamment du peuple palestinien.

Dernièrement, on a beaucoup parlé de la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient. Le chef de la délégation de la République populaire socialiste d'Albanie, dans l'allocution qu'il a prononcée au cours du débat général de l'Assemblée générale, en exprimant l'opinion de notre pays sur cette conférence, a souligné :

"Nous pensons que toute conférence sur cette question ne peut donner de résultat si elle laisse à l'écart l'OLP ou si elle cherche à l'y remplacer. Et on pourrait d'autant moins s'attendre à quelque résultat d'une pareille conférence si elle ne s'occupait pas du problème clef du Proche-Orient, le problème palestinien." (A/42/PV.14, p. 41)

La solution de la question palestinienne, la restitution de ses droits nationaux légitimes au peuple palestinien, demeurent la seule voie susceptible de conduire à une solution véritable du problème du Moyen-Orient. La lutte interminable de ces peuples pour la réalisation de ces nobles buts, les efforts

M. Pitarka (Albanie)

surhumains du peuple palestinien martyr et les sacrifices du peuple libanais prouvent qu'ils n'ont jamais accepté l'occupation ni l'oppression étrangères. Leurs activités en faveur de la liberté et du progrès sont reconnues dans le monde entier. Au cours de cette longue lutte, les peuples arabes ont appris à distinguer leurs amis de leurs ennemis et ont acquis la conviction que le renforcement de leur unité est indispensable pour faire face à leurs ennemis communs.

Les peuples et les pays arabes comprennent mieux aujourd'hui que ce n'est qu'en surmontant les dissensions et les discordes dont les pouvoirs impérialistes et la réaction sont les instigateurs, et qu'en resserrant leurs rangs, ils pourront résister aux desseins diaboliques de leurs ennemis et faire échec aux plans fomentés contre eux par les superpuissances.

Nous nous réjouissons sincèrement de tout progrès vers l'unité arabe de même que nous saluons de tout coeur et sincèrement toute évolution positive dans le sens du renforcement de l'unité et de l'initiative combative des rangs du mouvement palestinien, sous la direction de son seul représentant, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Par ailleurs, étant de vieux amis des peuples arabes, nous souhaitons sincèrement que cessent les guerres fratricides au Liban, en Iran et en Iraq, ce qui pourrait servir grandement la cause des peuples et des pays de la région et les aider dans leur résistance à leurs ennemis communs : les superpuissances et Israël.

Pour terminer, au nom de la délégation albanaise, je tiens à rappeler que la République populaire socialiste d'Albanie et le peuple albanais ne cesseront jamais d'appuyer de façon indéfectible la juste cause du peuple palestinien et des peuples arabes frères, leur lutte contre l'agression impérialiste et sioniste pour la libération des territoires arabes. Nous appuyons sans réserve la lutte du peuple palestinien pour la restitution de sa patrie et de ses droits nationaux.

M. FALEIRO (Inde) (interprétation de l'anglais) : La situation au Moyen-Orient est examinée à l'Organisation des Nations Unies depuis près de quatre décennies. D'innombrables résolutions adoptées par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité n'ont toujours pas été mises en oeuvre. Une solution juste de la question palestinienne est l'élément crucial dans la recherche d'un règlement politique juste et durable au Moyen-Orient.

Il y a 40 ans, l'Assemblée générale a adopté une résolution recommandant la création de deux Etats en Palestine, un Etat juif et un Etat arabe. Alors que l'Etat d'Israël a été créé, l'Etat de Palestine n'existe toujours pas.

Entre-temps, des millions de réfugiés palestiniens ont dû vivre ailleurs. Ceux qui sont restés dans les territoires occupés ont dû faire face à des politiques de discrimination, d'exploitation et d'humiliation. L'expansion continue des colonies de peuplement israéliennes sur la Rive occidentale a conduit à une intégration virtuelle de ces territoires à celui d'Israël. Le Secrétaire général, dans son rapport, a parlé des troubles et des actes de violence ainsi que de la mort de nombreuses victimes innocentes provoquée par l'occupation israélienne. En fait, le Secrétaire général a indiqué que le conflit demeure :

"explosif, avec des ramifications non seulement pour la région elle-même, mais aussi pour la communauté internationale tout entière." (A/42/714, par. 36)

La communauté internationale cherche toujours une solution globale au problème du Moyen-Orient et à la question de Palestine. Une impulsion a été donnée à ces efforts à la Conférence internationale sur la question de Palestine à Genève en août-septembre 1983. La Déclaration de Genève adoptée à la fin de la Conférence demandait la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sur la base des principes de la Charte et des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, en vue de parvenir à un règlement global, juste et durable du conflit arabo-israélien, dont un élément essentiel serait la création d'un Etat palestinien indépendant. Les recommandations de la Conférence de Genève ont été approuvées à une écrasante majorité par l'Assemblée générale. Au titre du mandat qui lui a été confié dans la résolution 39/49 D, le Secrétaire général a entamé un processus de consultations. A cette époque, l'Inde a pleinement approuvé le plan d'action qu'il proposait, tout en suggérant de garder une certaine souplesse dans le choix des participants à la conférence. Nous estimons que la situation au Moyen-Orient était telle que des travaux préparatoires urgents devaient être entrepris afin que la conférence puisse être convoquée dès que possible.

Depuis lors, beaucoup d'événements se sont produits, mais la conférence internationale de la paix reste le seul cadre viable pour une solution du problème du Moyen-Orient. Au fil des années, cette proposition a reçu une acceptation de plus en plus large au niveau international, même dans les milieux où précédemment on constatait une certaine hésitation, voire une certaine opposition.

M. Faleiro (Inde)

Le Secrétaire général a déployé des efforts spéciaux pour encourager la convocation d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient. Il a eu de longues consultations avec les parties au conflit, les Etats intéressés et les membres du Conseil de sécurité. Nous avons pris note de son optimisme prudent devant l'évolution des événements pendant l'année écoulée. Dans son rapport, il dit :

"Je suis encouragé de constater que le climat politique s'est amélioré depuis l'an dernier, comme le prouvent à la fois la fréquence et le niveau des contacts entre les membres permanents du Conseil de sécurité ainsi qu'entre ceux-ci et les parties. Je suis encouragé aussi par le fait que l'idée d'une conférence internationale sous les auspices des Nations Unies a retenu l'attention prioritaire des parties arabes au conflit et a fait l'objet d'un vif débat en Israël. Ces tendances positives, ainsi que le consensus international croissant en faveur de la convocation rapide d'une conférence, nous font l'obligation de consolider les fondations déjà mises en place et de pousser plus avant." (A/42/714, par. 34)

Le problème palestinien a été l'une des préoccupations essentielles des membres du Mouvement des pays non alignés. Ils ont réaffirmé leur appui à la cause palestinienne lors de la dernière réunion des chefs d'Etat ou de gouvernement, qui s'est tenue à Harare. Le Comité des pays non alignés sur la Palestine a fait de grands efforts pour explorer, par le dialogue et la consultation, les moyens de convoquer la conférence dès que possible.

Un événement marquant a été la prise de conscience accrue à l'intérieur d'Israël même que la paix est d'une importance primordiale et que l'état actuel des choses déforme les principes mêmes sur lesquels Israël prétend s'appuyer. Nous espérons que cette idée acquerra de la force, comme elle se doit, et qu'un règlement juste et global du problème palestinien, fondé sur l'acceptation du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination, deviendra rapidement une réalité.

Les situations évoluent, le monde va de l'avant. De nouvelles perspectives se font jour aujourd'hui sur la scène internationale. La paix et la sécurité sont des éléments essentiels pour tous les Etats du Moyen-Orient. Il est donc inacceptable que la sécurité de l'un de ces Etats soit plus importante que celle des autres.

M. Faleiro (Inde)

La lutte du peuple palestinien a été marquée par le courage et les sacrifices, par le chagrin et la tragédie, par des promesses non tenues et des espoirs déçus. C'est l'un des plus grands défis lancés à la conscience de l'humanité.

Hier, nous avons célébré ici même la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Le Premier Ministre Rajiv Gandhi a envoyé un message spécial à cette occasion réaffirmant l'appui indéfectible de l'Inde au peuple palestinien dans sa lutte pour son droit à l'autodétermination et à un foyer national qui lui soit propre, et il s'est exprimé en ces termes :

"Malgré sa longue lutte courageuse, le peuple palestinien est encore privé de son droit légitime et inaliénable à l'autodétermination et à la création de son propre Etat.

Il ne saurait y avoir de paix durable au Moyen-Orient tant que les justes aspirations du peuple palestinien n'auront pas été réalisées."

Ma délégation aimerait saisir cette occasion pour reconnaître le rôle important joué par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien en vue de trouver une solution juste à la question de Palestine. En tant que membre du Comité, l'Inde a appuyé le Comité dans ses efforts pour assurer les droits du peuple palestinien et promouvoir sa cause. Bien que les recommandations essentielles du Comité n'aient pas encore été mises en oeuvre, ses activités au cours des années ont contribué à accroître l'appui de la communauté internationale à la cause du peuple palestinien.

M. AL-KAWARI (Qatar) (interprétation de l'arabe) : Une fois de plus, l'Assemblée générale s'est prononcée sur la question du Moyen-Orient dans les résolutions adoptées au cours de la précédente session, en réaffirmant que la question de Palestine est au coeur même du conflit du Moyen-Orient et qu'il ne saurait y avoir de paix juste, durable et globale sans tenir compte des éléments suivants : l'exercice par le peuple palestinien de ses droits inaliénables, le retrait des forces israéliennes de tous les territoires palestiniens, y compris Jérusalem, le retrait d'Israël des hauteurs du Golan et de la partie sud du Liban, et la participation de toutes les parties pour parvenir à une solution juste et globale, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien.

M. Al-Kawari (Qatar)

Une fois de plus, l'Assemblée générale a réaffirmé que la décision d'Israël d'étendre sa juridiction et d'appliquer ses lois et ses procédures administratives à la ville de Jérusalem est nulle et non avenue, de même que le transfert d'ambassades de certains Etats Membres à Jérusalem.

Une fois de plus, l'Assemblée générale a dénoncé la décision d'Israël d'imposer ses lois sur les hauteurs arabes du Golan et la création de colonies illégales ainsi que l'imposition de la nationalité israélienne à des citoyens syriens. Tous ces faits sont contraires à la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

L'Assemblée générale a dénoncé le fait que certains pays ont fourni des armes modernes et accordé un important appui financier à Israël. Elle a demandé à tous les Etats membres de s'abstenir d'accorder une aide militaire et matérielle à Israël et d'arrêter toutes les relations avec Israël pour l'isoler dans tous les domaines.

Nous espérons que la présente session réaffirmera ces résolutions qui, comme les autres décisions, réaffirment la légitimité internationale de la lutte du peuple palestinien. La résistance héroïque et indéfectible du peuple palestinien est en fait un droit légitime soutenu par la Charte des Nations Unies. Il appartient à la communauté internationale de se ranger aux côtés du peuple palestinien dans sa lutte constante jusqu'à ce qu'il réalise ses objectifs légitimes.

Ce qui s'applique à la résistance palestinienne s'applique également à la résistance dans le sud du Liban, qui est un exemple marquant du genre de raisonnement que peuvent comprendre les racistes de Tel-Aviv. Nous ne pouvons qu'exprimer notre admiration devant la résistance du peuple arabe dans les hauteurs du Golan qui a rejeté les décisions et mesures de l'occupant sioniste et cherche à préserver l'identité nationale du peuple arabe dans les hauteurs du Golan.

Au cours des 40 années de l'occupation sioniste de la Palestine, les organes et instances de l'Organisation internationale ont pris de nombreuses décisions à cet égard et sa position sur la question et les éléments fondamentaux de sa solution est maintenant on ne peut plus claire.

M. Al-Kawari (Qatar)

Par son insistance à dénier aux Palestiniens leurs droits et à maintenir par de nombreuses guerres contre les Arabes, son contrôle sur les territoires occupés, Israël a dressé un obstacle insurmontable au règlement du problème du Moyen-Orient, de telle sorte qu'il y a actuellement un fossé évident, une disparité douloureuse, entre les résolutions des Nations Unies et ce qui se passe dans la région du Moyen-Orient.

La responsabilité de cet état de choses n'incombe pas seulement à Israël; il convient également d'en accuser ceux qui appuient Israël. Le résultat est que la situation lourde de dangers qui règne au Moyen-Orient est dans une impasse permanente, qui entache sérieusement la crédibilité des Nations Unies, dans la mesure où ses résolutions n'ont pas été mises en oeuvre, et qu'une menace constante continue à peser sur la paix et la sécurité internationales. La situation au Moyen-Orient est donc une bombe à retardement qui peut exploser à tout instant, à moins que la communauté internationale ne la désamorce rapidement.

Nous sommes convaincus que les fils de Palestine, du Golan et du Sud-Liban ne luttent pas seulement pour la libération de leur terre, mais aussi pour que la crédibilité des Nations Unies soit réaffirmée et pour que les résolutions de l'Organisation soient mises en oeuvre.

La partie arabe au conflit du Moyen-Orient a, pendant de nombreuses années, demandé une solution juste, globale et pacifique; et elle s'efforce de dégager les moyens susceptibles de parvenir à un tel règlement. Le sommet arabe, qui s'est tenu le mois dernier à Amman, a réaffirmé le désir des pays arabes de parvenir à un règlement pacifique du conflit du Moyen-Orient. Ses résolutions ont demandé, entre autres choses, la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, à laquelle participeraient toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et les membres permanents du Conseil de sécurité. Cette décision a été prise au niveau politique le plus élevé du monde arabe. En conséquence, il ne subsiste plus l'ombre d'un doute quant au désir de la partie arabe de parvenir à une solution basée sur la paix et la justice.

Cela doit être maintenant bien clair pour tous ceux qui hésitent à emprunter la voie de la paix et qui rejettent l'idée d'une conférence internationale qui est préconisée par le monde entier.

M. Al-Kawari (Qatar)

Mon pays, qui soutient les droits du peuple palestinien et qui se tient à ses côtés, rend hommage à la lutte qu'il mène pour atteindre ses objectifs légitimes. Nous rendons également hommage à la population arabe du Golan et du Sud-Liban. Nous attendons le jour où le nuage de l'occupation se dissipera, où les choses redeviendront normales et où la légitimité internationale sera restaurée, le droit des peuples à l'autodétermination reconnu, les valeurs et les principes des Nations Unies sauvegardés.

Le PRESIDENT (interprétation de l'arabe) : Conformément à la résolution 477 (V), du 1er novembre 1950, je donne maintenant la parole à l'observateur de la Ligue des Etats arabes auprès des Nations Unies.

M. MAKSOUD (Ligue des Etats arabes) (interprétation de l'anglais) : Le débat sur la situation au Moyen-Orient intervient à mi-chemin entre le sommet de la Ligue des Etats arabes, qui a pris fin à Amman le 11 novembre 1987 et le sommet des superpuissances qui est prévu pour le 7 décembre prochain, à Washington.

C'est peut-être là un moment propice pour s'interroger sur les préoccupations arabes et sur les droits auxquels ils aspirent et pour la réalisation desquels ils combattent. La solidarité dont a bénéficié au fil des années dans cette assemblée notre juste cause a été un élément moteur dans notre recherche de la paix et a soutenu notre attachement aux Nations Unies et notre foi dans sa capacité à restaurer les droits qui ont été usurpés, à récupérer les territoires qui ont été occupés et à restaurer l'intégrité territoriale qui a été brutalement violée. Cette foi et cet attachement ont été maintes fois ébranlés, lorsque notre peuple a vu des résolutions, adoptées à une écrasante majorité par l'Assemblée, être méconnues en toute impunité par Israël et ceux qui le soutiennent, ou encore lorsqu'il n'a pas été possible d'imposer les résolutions du Conseil de sécurité à des parties récalcitrantes.

Il convient peut-être d'indiquer, dans le message que cette assemblée des nations devrait faire parvenir au sommet des deux superpuissances, que les mécanismes et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies doivent être davantage respectés et que leur coopération, en ce qui concerne les questions relatives au Moyen-Orient - qu'il s'agisse du conflit Iran-Iraq, de la tension dans le Golfe ou du conflit arabo-israélien - peut être la pierre angulaire de la vitalité dont cette organisation a besoin pour s'acquitter de ses tâches en matière

de règlement des problèmes régionaux. De plus, une Organisation des Nations Unies plus énergique pourrait éliminer nombre de questions litigieuses qui, si elles ne sont pas réglées, peuvent devenir les ferments de nouveaux conflits et des sources de tension et de violence susceptibles de saper nombre des arrangements et accords auxquels les deux superpuissances pourraient aboutir.

En d'autres termes, lorsque le sommet arabe a réitéré le ferme attachement des Etats arabes aux Nations Unies, qu'il s'agisse de la cessation de la guerre entre l'Iran et l'Iraq ou des diverses conséquences des actes d'agression et d'expansion d'Israël dans les territoires arabes, les Etats arabes ont indiqué qu'ils appuyaient le rôle des Nations Unies tel qu'il est prévu dans la Charte et précisé dans diverses résolutions.

Je suis sûr que cette assemblée peut se risquer à demander aux dirigeants des deux superpuissances de reconnaître son influence morale et politique et de comprendre qu'il est de leur intérêt suprême que cette influence devienne l'instrument de paix et de justice qu'a voulu la Charte.

Cette perspective peut sembler illusoire aux soi-disant réalistes et pragmatiques, mais les réalistes du moment ont souvent été traités comme des marginaux de l'histoire plutôt que comme ceux qui font l'Histoire.

Pour nous, le prochain sommet de Washington est très prometteur. De même, nous ne devons pas hésiter à exprimer nos appréhensions pour éviter de futurs malentendus et pour faire en sorte que les superpuissances, lorsqu'elles traitent de la situation au Moyen-Orient, ne tombent pas dans le piège d'éventuels marchandages qui pourraient porter préjudice à la reconnaissance et à l'appui que les Nations Unies ont donnés à nos aspirations nationales et nos droits légitimes.

Tout d'abord, il nous paraît de plus en plus clair que la politique du non-alignement a besoin d'être reconsidérée. Depuis trop d'années, cette politique n'a pas été en mesure de prendre en compte les changements qui sont intervenus dans les pays non alignés et sur la scène mondiale. Le degré de coordination a peut-être été affaibli par les tensions résultant de nombreux conflits non encore résolus et par celles qui ont mené beaucoup d'entre nous à se replier sur eux-mêmes. La tiédeur avec laquelle notre jugement indépendant s'est fait connaître dans l'arène internationale est peut-être le reflet du malaise national de nombreuses sociétés du monde en développement.

M. Maksoud

Alors que des signes de vigueur commencent à apparaître - comme l'ont montré le consensus du sommet arabe ou le plan de paix en Amérique centrale -, nombre de nos réalisations restent compromises par les ingérences d'un monde bipolaire. Les progrès de la démocratie restent vulnérables aux effets débilissants d'attitudes sectaires persistantes, vestiges de prises de positions dogmatiques ou pharisaïques, caractéristiques de certains aspects des politiques et des attitudes des superpuissances.

On peut se demander quel rapport ces grandes considérations ont avec la situation au Moyen-Orient, qui fait l'objet du point de l'ordre du jour d'aujourd'hui. Nous estimons que la situation au Moyen-Orient ne saurait être correctement comprise et, partant, traitée avec discernement, que si elle est replacée dans le contexte plus large de la situation mondiale. Nous n'avons pas choisi de globaliser nos problèmes, mais nombre d'entre eux ont, à côté des causes plus directes et visibles, des incidences et des causes extérieures à la région.

Après le sommet arabe d'Amman, il est devenu fréquent d'en présenter les résultats et les résolutions comme s'ils reléguent le conflit israélo-arabe à l'arrière-plan. Les membres de la Ligue des Etats arabes ne comprennent pas la logique qui sous-tend une telle conclusion. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une mauvaise interprétation délibérée de notre situation et des impératifs de notre sécurité nationale. A cet égard, nous avons insisté pour sauver l'option de paix. Nous n'avons cessé de souligner que cela pouvait être réalisé grâce à la tenue d'une conférence internationale, sous les auspices des Nations Unies, avec un mandat clair, afin de parvenir à une paix globale, juste et durable. C'est un engagement dont nous ne nous écarterons pas.

Lors du Sommet de Washington, les problèmes régionaux seront inévitablement abordés. Il est d'une importance capitale que l'on comprenne bien notre position en l'occurrence de façon qu'il ne soit pas permis à Israël, par ses attermolements, ses réactions ambiguës et ses suggestions mielleuses, de pousser à bout la patience de notre peuple, déjà bien éprouvée par les indignités israéliennes, les violations systématiques de la souveraineté de nombreux pays arabes et l'humiliation de notre peuple sous occupation israélienne.

Nous espérons que les chefs d'Etat de l'URSS et des Etats-Unis comprendront qu'il est peut-être grand temps de sauver l'option de paix. L'attaque récente d'un combattant de la liberté contre une caserne israélienne n'est qu'un autre signe qui nous convainc une fois de plus qu'Israël ne peut continuer à violer les droits palestiniens et à occuper les territoires arabes en toute impunité et sans en subir les conséquences. Les Etats-Unis ne peuvent demeurer prisonniers de l'interprétation qu'Israël donne de la conférence internationale, qu'il considère comme une espèce de cérémonie ou de décor pour des négociations directes.

Aux deux superpuissances, nous devons dire que la question de l'immigration des Juifs soviétiques est extrêmement préoccupante car, si Israël et les groupes de pression qui lui sont favorables obtiennent ce qu'ils veulent, l'immigration des Juifs soviétiques en Israël et dans les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés deviendra une voie à sens unique et le droit des Palestiniens à l'autodétermination ainsi que le droit des réfugiés palestiniens au retour dans leurs foyers s'en trouveront définitivement compromis. Voilà pourquoi la mise en scène sioniste organisée à Washington ne devrait pas perturber les affaires sérieuses qui seront examinées au Sommet de Washington.

Nous croyons savoir que le conflit Iraq-Iran sera la première question à l'ordre du jour du sommet Reagan-Gorbatchev lorsque seront examinées les questions régionales brûlantes. Le sommet arabe d'Amman a réaffirmé à l'unanimité et de la façon la plus vigoureuse son attachement à la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. Depuis l'adoption de cette résolution, le 20 juillet 1987, l'Iraq a accepté les conditions qui y figurent ainsi que le plan établi par le Secrétaire général. Cela a été encore renforcé par l'unité qui s'est manifestée au sommet d'Amman. Cette unité doit, j'en suis sûr, faciliter la tâche du Conseil de sécurité et les efforts du Secrétaire général en vue de mettre un terme rapide à l'hémorragie qui saigne à blanc deux pays et a fait d'innombrables victimes et

causé souffrances indicibles. Nous espérons que les négociations que doit entreprendre dans quelques jours le Secrétaire général seront couronnées de succès.

A ce niveau, nous continuerons d'être utiles. Nous considérons la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité comme étant positive. Elle est le fruit de la recherche diligente de l'unanimité. Nous avons indiqué notre volonté de contribuer à préserver l'unité du Conseil de sécurité. Mais cette unité elle-même ne peut demeurer l'otage de l'intransigeance de l'Iran. Il faut espérer que l'unité des membres du Conseil de sécurité demeurera opérante. Cela transmettra un message clair bien utile en ce moment, à savoir que l'intransigeance ne paie pas et qu'elle peut coûter cher. Nous espérons que le Sommet de Washington facilitera cette tâche, de façon que la résolution 598 (1987) mobilise la volonté nécessaire pour assurer son application.

C'est pour cette raison que le Sommet d'Amman, au cours de sa session extraordinaire, a centré son attention sur cette question brûlante. Alors que l'Iran s'efforçait d'élargir la zone d'opérations militaires, la communauté internationale s'est efforcée de trouver des mesures pour la limiter de façon à mettre un terme à la guerre.

La multiplication des cibles dans la région du Golfe, les attaques contre le Koweït et La Mecque, le minage des eaux du Golfe, les menaces à la navigation et l'absence d'une réponse claire aux appels lancés par les membres de la Ligue arabe, l'Organisation de la Conférence islamique, le Mouvement des non-alignés et, enfin, les Nations Unies, tout cela montre que l'Iran n'est pas disposé à entendre les exhortations de ceux qui lui conservent une certaine amitié.

Les efforts de persuasion ont été perçus à tort par les autorités iraniennes comme étant un signe de faiblesse. Une fois de plus, notre désir de conciliation a été interprété à tort comme une disposition à transiger sur ce que la communauté internationale a reconnu comme des droits légitimes. Le Sommet d'Amman a non seulement précisé l'attitude arabe mais confirmé le consensus. Voilà pourquoi nous pouvons conclure que ce niveau d'unité arabe permet aux Nations Unies de s'acquitter de façon plus efficace de leur mandat. Il faut que cette hémorragie cesse, et les efforts de persuasion du Secrétaire général, au cours des prochains jours, préserveront, espérons-le, l'intégrité de la résolution 598 (1987) et feront entendre raison à l'Iran. Sinon, le Conseil de sécurité devra recourir à la seule option qui lui reste, afin de nous rapprocher d'une paix qui nous échappe depuis si longtemps.

L'année dernière, de cette tribune, alors que le rôle d'Israël dans l'affaire de l'Irangate était révélé, j'ai déclaré :

"Le moment serait peut-être venu ... de répondre de façon positive ... aux différentes initiatives de paix. Je suis certain qu'ils (les Iraniens) se rendent compte que cette guerre destructrice ... n'a bénéficié qu'au seul Israël, l'adversaire commun des peuples iranien et iraquien. Quelles que soient les divergences de vues, elles sont certainement passagères et doivent être subordonnées aux impératifs des liens spirituels et historiques qui les réunissent." (A/41/PV.88, p. 88)

Depuis lors, la guerre se poursuit et la menace iranienne est devenue moins sélective. Les efforts objectifs de paix continuent d'être entravés. Après avoir épuisé les tentatives de médiation, le Sommet arabe d'Amman s'est rendu compte qu'il était parvenu à un carrefour.

Espérons que l'année 1988 commencera sous le signe de la paix, pour laquelle les Nations Unies auront déployé tant d'efforts en 1987. La logique, la raison et l'équation des facteurs régionaux et internationaux justifient cette attente, de même que la nécessité de mettre un terme aux souffrances, aux destructions, à la tragédie et aux blessures de la guerre.

Au Liban, où le paradis et l'enfer se cotoient de la façon la plus paradoxale, la situation continue de se détériorer. La situation économique critique touche chaque couche de la population libanaise. La tragédie a emporté toutes les institutions politiques. Le tissu social est menacé et les infrastructures institutionnelles qui avaient réussi, au long de ces années désastreuses, à protéger la viabilité du Liban, sont au bord de la rupture du fait de l'appauvrissement et de l'arrêt du développement. Malgré ce sombre tableau, le ressort et la patience du peuple libanais ont fait que la communauté internationale a continué de soutenir l'intégrité, l'unité et l'indépendance du Liban.

La communauté internationale doit prêter une assistance immédiate au Liban de façon que les mesures de secours et l'aide à la reconstruction et au développement renforcent la volonté du Liban d'être et de survivre. La souveraineté et l'unité du Liban sont également une cause digne d'être défendue, eu égard à un pays fondateur des Nations Unies qui a tant contribué au fonctionnement et aux valeurs de l'Organisation; c'est un investissement qui, lorsqu'il sera mené à bien, illustrera pour le monde entier les principes d'intégration et de coexistence, le concept de la diversité dans l'unité, le quotient approprié de tolérance qui met en

échec la propension à la violence et l'existence d'oasis de la raison où les différends sont réglés par le dialogue et les échanges d'idées.

Tel a été le Liban de nos pères et tel devrait être le Liban de nos enfants. Le cruel hiatus que le Liban connaît depuis 13 ans ne peut être considéré comme une évolution normale mais comme une rupture brutale causée par la persistance du conflit et la situation qui règne actuellement au Moyen-Orient.

A cet égard, la première tâche des Nations Unies est de veiller à ce que les diverses résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 425 (1978), 508 (1982) et 509 (1982) soient appliquées immédiatement. Le maintien de l'occupation par Israël de la partie sud du Liban a pour but d'empêcher les institutions nationales du Liban de fonctionner. Le gouvernement central devrait pouvoir déployer ses forces sur les frontières internationalement reconnues. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) doit pouvoir s'acquitter de son mandat dans toutes les façons possibles. Il est honteux que notre organisation soit impuissante devant le mépris étudié et systématique d'Israël. Nous devons trouver les moyens et les modalités qui empêcheront à jamais Israël de fouler aux pieds les résolutions et les forces des Nations Unies.

Nous sommes convaincus qu'une fois que le Gouvernement libanais pourra exercer son autorité au sud du Liban, la situation commencera à se redresser. Si l'armée nationale libanaise est perçue comme une force de défense viable aux frontières, le Liban sera de nouveau capable de rétablir la sécurité interne et la confiance politique dans son objectivité et sa mission nationale. Parallèlement aux mesures politiques, une aide économique au développement devrait être fournie immédiatement par tous les donateurs actuels et potentiels. Outre le fait que cette aide permettra la reconstruction, elle indiquera également la réapparition d'une nouvelle confiance internationale dans l'avenir du Liban et marquera un nouvel engagement vis-à-vis de son unité, de sa souveraineté et de sa mission.

M. Maksoud

La situation au Moyen-Orient est lourde de dangers et de crises. C'est pourquoi nous sommes convaincus de la nécessité de convoquer une conférence internationale viable, bien structurée et avec un mandat clair des Nations Unies, qui examinerait de façon globale et simultanée toutes les questions découlant du conflit arabo-israélien. Cela permettra d'atténuer les tensions, de ralentir le rythme de l'affrontement et d'ouvrir la voie à une paix juste et durable.

Les Nations Unies doivent justifier nos espoirs et les attentes de l'humanité. S'agissant de la situation au Moyen-Orient, il ne faut pas que les parties récalcitrantes aux conflits puissent interpréter les efforts de persuasion des Nations Unies comme un signe de faiblesse ou l'acceptation par les Nations Unies de l'intransigeance comme l'indication que celles-ci se résignent à ce qu'Israël puisse indéfiniment saper l'action morale et opérationnelle de l'Organisation.

Les deux superpuissances, au cours de leur prochain sommet, devraient contribuer à restaurer le rôle central des Nations Unies dans la solution des problèmes et des crises. S'il est répondu à cette attente, beaucoup des déceptions que nous éprouvons maintenant ne mèneront pas au désenchantement. Il y a beaucoup d'événements qui nous permettent de nourrir un espoir raisonnable. Pour l'instant, de crainte d'être déçus, nous parlerons seulement d'espoir, mais pas encore d'optimisme.

La séance est levée à 13 h 30.